

BANDES HERNIAIRES  
ajustées et réparées  
**OSCAR LANDRY**  
pharmacien  
457, NOTRE-DAME  
JOLIETTE

# L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE me GUIDE

FILMS  
développement et impressions  
service de 12 heures  
**Pharmacie Gadoury**  
Oct. Gadoury, prop.  
419, NOTRE-DAME  
Voisin du B. de P.

VOL. XXX, No 27

JOLIETTE, JEUDI 13 AOUT 1942

TROIS SOUS LE NUMERO

## IL EST TOUT NATUREL qu'elle s'en occupe

"Quand on travaille dans un shop de Juifs qu'est-ce que la religion peut bien avoir à faire là dedans", disait à sa compagne une petite ouvrière de chez-nous. "Notre usine va s'organiser international, mais catholique ou international, ça fait pas grand' différence" répétait l'autre semaine un travailleur des "munitions".

Or, il est naturel pour l'Eglise de s'occuper du travail, des travailleurs et des questions de travail. Et puis, ce n'est pas indifférent pour un catholique d'entrer dans des associations de travail qui sont neutres au point de vue religieux ou dans un syndicat catholique.

Le travail, manuel ou intellectuel, n'est pas simplement un acte mécanique, mais un acte *humain*, un acte qui engage l'homme tout entier avec son corps et son âme, un acte qui relève de la loi morale et de son interprète, l'Eglise. Il est donc naturel qu'elle s'en occupe et nous propose de nous sanctifier en offrant à Dieu le travail qui remplit nos jours: Soit que vous mangiez soit que vous buviez, faites-le pour la gloire de Dieu, disait l'Apôtre.

De plus, le baptême qui nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise imprime sur notre âme un caractère qui nous suit partout. C'est vrai pour le travailleur où qu'il soit. Il n'est pas catholique seulement à la messe du dimanche et à son foyer, mais catholique aussi à l'atelier, à l'usine, au bureau. Il est donc naturel pour l'Eglise de s'en occuper, de l'orienter, de la protéger. En retour, le baptisé doit vivre, penser, agir en catholique même quand il travaille dans une boutique dont le maître ne serait pas chrétien. L'Eglise est une mère et tant qu'un enfant a du cœur, il reconnaît sa mère partout.

Enfin, l'Eglise a toujours favorisé le progrès. Le grand Lacordaire, après Châteaubriand, l'a établi en des conférences célèbres et l'Action catholique de Québec reproduisait le mois dernier une longue nomenclature de découvertes scientifiques apportées au monde par des prêtres et des religieux. Combien à plus forte raison ne sent-elle pas le besoin d'intervenir dans les questions de travail qui relèvent de la morale et de la foi telles que l'établissement de conditions plus humaines de travail, d'un juste salaire, l'organisation professionnelle, le respect de l'âme, de la dignité humaine, de la religion, du repos dominical des travailleurs? Elle fait d'autant mieux qu'elle a conscience de remplir à travers le monde et les siècles la mission divine du Christ qui disait: "J'ai pitié de cette foule". "Venez à moi vous tous qui travaillez et playez sous le fardeau et je vous soulagerai". Si les travailleurs répondaient davantage à cet appel divin, comme le travail prendrait un tout autre sens, comme le bonheur et la paix règneraient dans les masses ouvrières, comme on comprendrait qu'il n'est pas indifférent pour un catholique d'appartenir à telle association neutre de travail plutôt qu'à un syndicat catholique.

Dans "Rerum Novarum", Léon XIII demande instamment aux ouvriers catholiques de se grouper dans des associations catholiques... afin de protéger leur foi en même temps que leurs intérêts matériels. Pie X proclame la nécessité du syndicalisme catholique. (Singulier qu'adam). Il revient souvent sur cette direction en ajoutant toujours de nouvelles précisions. Au printemps de 1914, il déclare, en des circonstances solennelles: "Les seuls syndicats que nous approuvons pour des catholiques ce sont les syndicats catholiques". La pensée du Pape et de l'Eglise est donc bien claire: Les catholiques doivent se grouper dans des syndicats catholiques.

Mais, s'il n'est pas possible? S'il n'est pas possible et que la chose soit bien prouvée, le Pape lui-même répond dans une lettre encyclique (Longinqua Oceani) adressée aux évêques des Etats-Unis "qu'il tolère avec peine et pour éviter un plus grand mal" que des catholiques entrent dans des unions neutres. Et le chef de l'Eglise ajoute: "Que cette situation n'est pas normale pour des catholiques, est dangereuse pour leur foi et qu'ils doivent organiser d'autres associations, catholiques celles-là, qui sauvegardent la foi des travailleurs et propagent la doctrine sociale de l'Eglise".

Le Concile Plénier de Québec applique cette doctrine et met nos catholiques canadiens en garde contre les sociétés neutres d'ordre économique ou morale... donc contre nos unions ouvrières dites "Internationales". "Ne vous y trompez pas, nos très chers frères, les sociétés neutres sont rarement inoffensives et causent presque toujours de graves préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent". Le Concile donne deux raisons principales. Le principe de neutralité qu'on y met en pratique est un principe faux et extrêmement dangereux et l'on ne sait jamais en quelles mains ni sous quelles influences sont placées ces sociétés neutres. Le principe de la neutralité est faux. On ne peut pas être neutre à l'égard du bon Dieu, on a le devoir de le servir partout; il est faux que toutes les religions soient également bonnes, Jésus n'en a fondé qu'une, la nôtre. Qui ne voit, de plus, le danger d'avoir deux vies, une pour l'église et la foyer l'autre pour le travail, une religion qui est bonne pour l'individu mais n'a pas un mot à dire dans la société à laquelle il appartient. A ce premier péril s'en ajoute un autre non moins grave. Nos catholiques canadiens-français qui sont obligés ou se sont cru trop vite obligés d'entrer dans l'Internationale sont de bonne foi, rendent même ces unions moins nocives, mais savent-ils toujours par qui ces associations sont manoeuvrées. Le Concile Plénier de Québec parle de la franc-maçonnerie... Aujourd'hui, ne nous mettrait-il pas en garde contre le communisme qui noyauté certaines de nos "Internationales"?

Nous souhaitons à nos travailleurs d'écouter l'Eglise, leur mère. C'est leur intérêt. Qu'ils pensent chaque jour de sanctifier leur travail et de gagner, en l'offrant à Dieu, leur ciel. Qu'ils vivent la doctrine sociale inspirée de la justice et de la charité du Christ. Qu'ils ne craignent pas de l'enseigner doucement à leurs maîtres étrangers, incroyants, ou prévenus. Qu'ils entretiennent confiance dans le syndicalisme catholique et se grouper dans des syndicats qui protègent leur foi en même temps que leurs intérêts matériels. S'ils sont obligés momentanément d'entrer dans des unions neutres, ils ont le devoir de travailler à l'avènement d'un groupement catholique. Si au contraire, il est bien prouvé que seule, en tel endroit, peut exister une "Internationale" les catholiques peuvent en faire partie pourvu qu'ils prennent les moyens de sauvegarder leur vie chrétienne. Enfin, nos travailleurs devraient protéger leur foi en entrant dans les mouvements d'Action catholique: J.O.C. ou J.O.C.F., Retraitants ou Retraitantes et la remettre cette foi par une bonne retraite fermée annuelle. Un groupe d'employés du Canadien national, plusieurs associations et sections d'A.C. le font régulièrement. Ils sont bien avisés. Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?

Wilfrid CALLE, ptr, chan.

### Funérailles de M. Emile Laporte

ST-NORBERT — (D. N. R.) — Hier matin, le 12 août, avaient lieu les imposantes funérailles de M. Emile Laporte, décédé à l'âge de 69 ans, après une longue maladie. M. Laporte était un bon et paisible citoyen et un vrai père de famille. Il laisse dans le deuil: son fils M. l'abbé Dominique Laporte, vicaire à St-Jean-de-Matha, ses filles: sœurs M. Mélanie, Emile de la Providence, et Dominique du Sauveur, toutes très religieuses de la Providence, et Mme Jos. Carpentier (Marguerite); ses fils: M. Pierre-Paul, Jos. Alfred et Robert. Il laisse aussi son épouse née Aubin (Mélanie), et d'autres parents.

abbés Olier et Rosaire Bérard. Des messes furent dites par les abbés Dominique Laporte et Roland Roch. S. Exc. Mgr Papineau assistait au trône et chanta l'Absoute accompagné de M. le chanoine Omer Bonin, de MM. Rosario Forest et Alcide Dufort, curés, et de l'abbé Lucien Sylvestre, secrétaire.

Au choeur: les RR. PP. Joseph Asselin, F. Moisan et L. Durand, c.s.v.; MM. les curés Z. Beauchamp, Louis Robillard, Médéric Payette, A. Charpentier, E. Filiatrault, Henri Lamarche; MM. les abbés Omer Valois, de l'Action populaire, Julien Riopel, Léo Gamache, Y. Vandal, A. Houle, Almazor Forget, Max. Piette, D. Hénauld, Antonio Richard, Chrysologue Bonin, Victor Bérard, G. Marsolais, Albert Laporte sr, H. Lavallée, Alc. Allard et Florian Roch, eccl. l'abbé Gaston Malo dirigeait la chorale.

Nous offrons à la famille nos meilleures sympathies.

### Campement de jeunes à St-Thomas

POUR LA RECOLTE DU TABAC

Plus de 200 garçons ont été mobilisés récemment à St-Thomas de Joliette pour la cueillette du tabac jaune. Leur campement est établi non loin du village, sur la ferme de M. René Roy. Ce recrutement de la main d'oeuvre vient à la suite de la rareté des ouvriers actuellement aux emplois de guerre. Ces jeunes sont installés confortablement dans des tentes mises à leur disposition par le gouvernement provincial. Le directeur de ce campement est M. Gérard Ricard, professeur d'école de Montréal, un ancien du Séminaire, classe de 1925-32.

Les planteurs de tabac jaune apprécient ce secours qui résout le problème de la main d'oeuvre. L'employeur n'a qu'à se présenter au camp, s'entendre avec le directeur qui lui fournit le nombre d'ouvriers désirés.

Pour les garçons ce campement est un plaisir, toutefois la pluie dérange un peu les choses. Quelques-uns se sont découragés. Même s'il pleut il faut passer le jour, car la pluie dure le compte s'éleve. Les plus courageux affrontent le calcul comptant qu'un jour de travail paie trois jours de pension.

### M. B. Vanasse et le centenaire de Chicoutimi

M. Bertrand Vanasse, autrefois de Joliette et ancien élève du Séminaire, gradué de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, et actuellement à Chicoutimi, professeur de céramique dans une industrie de formation des jeunes, vient de prendre part active aux fêtes du centenaire de cette ville, en brochant les décors de la pièce "Mon Fleuve et ma Cité" du R. P. Tremblay, o.m.i., qui a été jouée avec grand succès dimanche soir le 2 août. Les journaux nous disent que le décor était féérique.

### La récolte du tabac jaune

AVANCE RAPIDEMENT

A travers les rangs de St-Thomas de Joliette, de Lamorne, de Ste-Mélanie et partout où l'on a planté du tabac à cet effet, se montent des séchoirs des nuages de fumée. C'est le séchage.

Tous les planteurs que nous avons rencontrés sont satisfaits à date des résultats obtenus et pour peu que la Providence continue à se montrer favorable, ce sera une année d'abondance. Depuis une semaine déjà on cueille les feuilles, opérations qui par elle-même, l'été dernier, le planteur ne pouvait faire. Les quelques pluies récentes ne semblent pas avoir nui, si ce n'est qu'elles ont causé un peu de retard, mais ce retard est compensé par la croissance des feuilles supérieures.

### Un mort et deux blessés

Marcel Favreau, 19 ans, de l'Épiphanie, a trouvé la mort instantanément près de la maison de M. J. Ritchot dans une courbe dangereuse de la route l'Épiphanie-Assomption à quelques arpents du Pont Reid, quand l'auto dans lequel il voyageait et que conduisait Lionel Nadeau, également de l'Épiphanie frappa un arbre samedi dernier, vers 5 h. p. m.

Marcel Nadeau qui était aussi dans la voiture est grièvement blessé et a été transporté à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette avec son frère. Ce dernier est hors de danger, et l'état de M. Lionel Nadeau semble s'améliorer.

### Chez les Zouaves du Christ-Roi

Le pique-nique annuel des Zouaves du Christ-Roi aura lieu dimanche le 16 août, à St-Jean de Matha, sur le terrain de l'Exposition et prendra la forme d'un campement. Invitation cordiale est faite aux Zouaves de la Cathédrale de se joindre à ceux du Christ-Roi et bienvenue à tous ceux qui voudront faire une visite aux campeurs en pique-nique.

### M. Antonio Barrette

Nous apprenons que M. Antonio Barrette, notre député portera la parole dimanche après-midi, le 16, à St-Jean, lors d'une assemblée qui tiendra au Parc Marchand de cette ville. M. Paul Beaulieu, député de St-Jean-Napierville.

### Dernier concert des Zouaves

La fanfare des Zouaves donnera ce soir au Parc Renaud son dernier concert de l'été. Le programme comprend des pièces classiques et populaires. Le directeur et les musiciens remercient ceux qui ont suivi les concerts et qui ne leur ont point ménagé leurs applaudissements.

### Nouveau Docteur

Félicitations au R. Père Emile Jetté, c.s.v., qui obtenait récemment de l'Université Laval de Québec, le titre de docteur en philosophie avec la mention "grande distinction". Le R. Père Jetté était aux études supérieures depuis trois ans.

### Retraites fermées

CHEZ LES SOEURS DE L'IMM. C.  
Du 12 au 15 août, pour jeunes filles. Du 19 au 22 août, pour les institutrices. Du 24 au 27 août, pour dames. Prière de s'inscrire au plus tôt.

### BILLET DE SEMAINE Par un dimanche pluvieux...

Il arrive parfois que le dimanche est un jour de pluie... Après avoir satisfait aux préceptes de Dieu, renoncé à maints projets, on accepte de garder le logis et on s'y repose...

Dimanche dernier, des milliers de personnes auront, sans doute, souffert de la pluie: pas de régates au Lac Vert, pas de courses à St-Cuthbert, pas d'excursions du côté de la montagne, pas de visite, etc... Les cultivateurs, eux, regardant avec grand joie cette belle pluie: elle tombait avec des précipitations infinies sur les récoltes et sur le tabac que le soleil menaçait de rôtir. Et ceux qui assistèrent au congrès régional de St-Esprit ne manquaient pas de déclarer qu'ils étaient bien contents d'être un peu trempés par cette bienfaisante pluie et d'entendre, tassés comme sardines dans la salle paroissiale, les belles causeries de leurs orateurs invités. Ailleurs, des fêtes paroissiales furent manquées, ou plutôt remises, à cause de ce temps qu'il faisait.

Ces beaux dimanches pluvieux! Ne faut-il pas aller à la messe et risquer ses toilettes? Les automobilistes, ont parfois peu d'égards pour la belle petite robe rayée portée, nette comme un ciel clair et qui vous habille si bien une demoiselle! Mais, passons.

S'il pleut le dimanche, il y a bien moyen de passer une journée utile et agréable. Après avoir fait la part de Dieu, les uns lisent, se reposent, ouvrent le radio quand c'est l'heure des nouvelles ou d'un programme intéressant. Puis ne peut-on pas aussi jouer une bonne partie de bridge? Avec un peu d'atout, un bon partenaire et une connaissance passable des règles de ce grand jeu, on peut aisément remporter des victoires agréables et même subir de glorieuses défaites. S'il vous arrivait d'ouvrir un bon volume, par exemple les "Cours d'histoire du Canada" de sir Thomas Chapais, vraiment, alors, vous béniriez la pluie de tomber... Rares sont les historiens du Canada capables de vous brosser un tableau d'une époque comme sait le faire M. Chapais. En quelques lignes, il sait relier entre eux les événements, et montrer comment telle crise fut préparée de longue main, puis quelle influence tel geste de politicien exerça dans le pays.

Au premier chapitre du quatrième volume, M. Chapais raconte une élection tragique, et qui laisse prévoir, à la suite des crises politiques qui l'avaient préparée, des événements plus tristes encore. En avril 1832, M. Fisher, député à Montréal, avait démissionné. C'était au temps où M. Papineau, d'une main forte mais pas toujours heureuse, gouvernait le Bas-Canada dans une Chambre fertile en incidents. Le parti canadien présentait

(suite à la dernière page)

### Congrès des Chambres de commerce

A LA SARRE, ABITIBI, LES 5, 6, 7 SEPTEMBRE

La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec tiendra son 7ème congrès annuel à La Sarre, Abitibi, les samedi, dimanche et lundi, 5, 6 et 7 septembre prochain, à l'occasion de la Fête du Travail.

Faisant suite à ceux de ses cinq régions (Abitibi-Témiscamingue, Cantons de l'Est, Mauricie, Montréal, Québec - Lac St-Jean - Bas-du-Fleuve), ce congrès réunira des délégations des villes suivantes: Amos, Acton Vale, Asbestos, Barrute, Cap de la Madeleine, Coaticook, Drummondville, Farnham, Granby, Grand'Mère, Hull, Joliette, La Sarre, La Tuque, L'Épiphanie, Montréal (Ch. des Jeunes et Junior Board), Macamic, Magog, Paspébiac, Richemond, Rouyn - Noranda, Ste-Flore, St-Hyacinthe, St-Jean-Iberville, Senneterre, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, Thetford Mines, Trois-Rivières, Val d'Or, Valleyfield, Waterloo.

Voici, à titre de renseignements, quels sont les principaux organisateurs à La Sarre: Lucien Mercier, divertissements; J.-P. Caron, enregistrement; Paul Lacasse, finances; Clément Déry, logement; Paulin Bordeleau, publicité et impression; Henry-C. Pilon, secrétaire; enfin Hector Gagné, organisation générale.

### Cérémonie religieuse chez les SS. CC.

Son Excellence Mgr Papineau a présidé, le 11 août, dans la chapelle des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, une double cérémonie de vœture et de professions religieuses. Mgr était assisté de M. l'abbé G. Coderre, aumônier de la Communauté, et de M. l'abbé Filiatrault, curé de Notre-Dame de Lourdes.

Le R. Père Léger, auditeur, et prédicateur de la retraite a prononcé le sermon de circonstance. La messe a été célébrée par M. l'abbé M. Lavallée.

Un nombreux clergé assistait au choeur. A revêtu le saint habit: Simone Gagnon (de Joliette) en religion Sœur Francoise-Marie.

Ont prononcé leurs premiers vœux: Sr Béatrice-de-Saints-Coeurs (de Ste-Béatrix); Sœur Germaine-Thérèse (de Ste-Béatrix); Sœur Paul-Henri (de St-Gôme). Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœur Gilberte-du-Bon-Pasteur (de Joliette); Sœur Marie-Reine-des-Anges (de l'Île-Dupas); Sœur Rita-du-Sacré-Coeur (de St-Michel-des-Saints); Sœur Marie-Léonice (de Paquetville, N.B.); Sœur Rose-Amélie (de St-Michel des Saints); Sœur Louise-de-St-Marie (de Ste-Béatrix); Sœur Marie-Simonne (de Thuro); Sœur Marie-de-St-Joseph (de Notre-Dame-de-Lourdes); Sœur Clémentine-de-Jésus (de St-Michel des Saints); Sœur Marie-Olivier (de St-Cléophas); Sœur Gabrielle-des-Anges (de Montréal).

Ce même jour les Soeurs: Jean-du-Calvaire, Marie-Irène, Louise-des-Anges, Joseph-de l'Enfant-Jésus, Magloire-Marie, Camille-du-Bon-Pasteur, St-Charles-Borromée, Bernadette-de-Lourdes, ont célébré leur jubilé d'argent de profession religieuse.

### Contributions à la Société de la Croix Rouge

POUR LE COMTE DE JOLIETTE

Paroisse Ruiseau St-Pierre	\$ 16.85
St-Félix de Valois	69.75
St-Elisabeth	153.70
St-Jean de Matha	85.55
St-Cléophas	20.00
St-Ambroise	60.00
Notre-Dame de Lourdes	22.10
St-Thomas	95.05
St-Charles Borromée	55.03
St-Emmeline de l'Energie	51.00
St-Gôme	52.00
St-Alphonse	74.50
St-Paul	56.00
St-Béatrix	67.80
St-Mélanie	65.05
Crabtree Mills	864.25
Cité de Joliette	3,895.99
<b>Total</b>	<b>\$5,704.62</b>

Comme les souscriptions des employés du Canadien National et du Canadien Pacifique ont été faites au bureau chef, le total est grandement satisfaisant.

Tous, zélateurs et souscripteurs sont chaleureusement remerciés.

### Coupons pour réserve de thé ou de café

"Toutes personnes qui ont en mains un approvisionnement de thé ou de café pour plus de deux semaines, doivent faire rapport de la quantité totale qu'elles détiennent au bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre."

Les coupons pour le surplus doivent accompagner la déclaration.

L'article ci-haut fait partie d'une annonce de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, en date du 4 août, et est répété ici afin que toutes les personnes qui sont dans cette situation s'occupent immédiatement de faire le rapport demandé.

Comme on le sait, les infractions aux ordonnances du rationnement sont graves, et on évitera des désagréments sérieux en se conformant à l'annonce ci-haut.

### Mort de Mme Ls De Grandpré

ELLE ETAIT LA MERE DE FEU LE R. P. DE GRANDPRE - FUNERAILLES DEMAIN A BERTHIER

A peine un mois après la mort de son fils, le R. Père Alph. De Grandpré, est décédé à Berthierville, mardi matin le 11 août. Mme veuve Dr Louis De Grandpré de Champlagne, âgée de 84 ans, 11 mois. Elle est morte, elle aussi, des suites d'une chute qu'elle fit il y a quelques semaines et qui lui causa de graves blessures.

Elle laisse dans le deuil deux fils: Ls et Oscar; trois filles, deux brues, trois petits-fils et une petite-fille.

Ses funérailles auront lieu demain, vendredi le 14 août à Berthierville, à 10 hres. Nos sympathies à la famille éplorée.

### En vacances

Milles Juliette et Jeanne Masse, de Joliette, ainsi que Mlle Roland-Lajoie, de Montréal, passent leur vacance à Notre-Dame du Portage, (Témiscouata).

## C'en est fait du règlement de l'électricité

ON REVIENT A L'ANCIEN REGIME — DECLARATIONS DE S. H. LE MAIRE ET DU DR LAFORTUNE — REQUETE DE LA RUE STE-ANNE ET DE LA RUE RICHARD CONTRE LE MOULIN DE M. SAVOIE — ALBERT DEZIEL NOMME CONSTABLE-POMPIER.

Le constable Mathias Rivest reçoit \$50.00 pour sa bravoure

Les taux de l'électricité reviendront à leur ancienne base au mois de septembre: voilà ce que le Conseil a décidé lors de l'assemblée de lundi soir dernier à la suite de la déclaration de S. H. le maire Boisvert.

"Je trouve regrettable, disait M. Boisvert, que les locataires de la Cité de Joliette, soit un nombre de 1,500 à 2,000, dont une grande partie se recrute parmi la classe ouvrière et la moins fortunée soient forcés de payer une consommation d'électricité deux ou trois fois plus cher que les propriétaires qui se servent de deux compteurs. En réalité, avec le régime des deux compteurs nous surchargeons les locataires au profit de certains propriétaires. Je respecte l'opinion de ceux qui ne pensent pas comme le Conseil à l'heure actuelle, mais je trouve regrettable que leurs plaintes aient été poussées si loin et qu'ils aient déployé un zèle préjudiciable au bien des autres".

"Et, de reprendre M. le Dr Lafortune, Je crois de mon devoir d'ajouter aux paroles de M. le Maire la déclaration suivante:

Nous avons adopté, le 15 décembre 1941, un nouveau règlement d'électricité qui était sensé rendre justice à tous les clients intéressés, chacun payant pour ce qu'il dépensait en la matière et ce, sans fraude possible, ce qui est une considération qu'on ne peut passer sous silence.

Tout le monde s'accorde à dire qu'un tel règlement s'imposait.

Toutefois, quelques personnes s'accrochant au plafond des prix émis par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, ont jugé à propos de faire de l'obstruction quant à l'application de cette mesure de justice et, dans mon opinion, elles ont témoigné leur mauvaise foi en remboursés des plaintes au bureau de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à Toronto, plutôt que de nous faire des représentations comme membres de ce Conseil.

Cette manière d'agir de leur part a fait encourir des dépenses considérables à cette municipalité, telles les frais d'une délégation à Toronto, dépenses que ce Conseil a voulu éviter en invitant les directeurs de la Commission sus-mentionnée à venir le rencontrer à Joliette.

En plus de ceci, si le Conseil en revient à l'application des anciens tarifs, il perdra des montants assez considérables, dû au fait qu'en vertu du nouveau règlement, les comptes de plusieurs clients ont été sensiblement diminués et dû au fait également qu'en rajustant les comptes des clients dont les charges ont été exhaussées, il sera pratiquement impossible d'être remboursés des Gouvernements du Dominion et de la Province du montant des taxes qui leur auront été payées jusqu'ici et qui ne correspondront plus aux nouvelles charges diminuées.

D'autre part, ce Conseil a dépensé un temps considérable à faire l'étude de cette nouvelle question, alors que d'autres questions également importantes sollicitaient son attention.

Pour ces raisons et pour plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, je crois que ce Conseil devrait en revenir à l'application de son premier règlement, mais pour ce qui a trait uniquement à la mise en vigueur des taux qu'il comportait, la teneur de ce premier règlement pouvant être maintenue.

(suite à la dernière page)

## RAPPORT DU CONGRES

La journée du 9 août 1942 restera mémorable dans les annales de l'U.C.C. des secteurs l'Assomption et Montcalm de notre diocèse. En effet, un magnifique congrès régional tenu, malgré la pluie qui ne cessa de tomber réunit dans le coquet village de St-Esprit, au moins 700 cultivateurs venus de toutes les paroisses des secteurs mentionnés. Du sermon prononcé à la messe d'ouverture, des discours et des discussions qui eurent lieu au cours de l'après-midi, sont ressorties de riches leçons, de nombreuses raisons d'espérer contre toute l'espérance et une plus grande conviction chez tous les participants à l'endroit de l'Association professionnelle, en l'occurrence, l'U. C. C.

Nous n'avons pas eu le bonheur d'assister à ce congrès. Mais l'aimable aumônier régional l'abbé D. Hénauld que nous avons interviewé lundi matin, nous mit au courant des multiples activités de la journée. A nos nombreux lecteurs de l'Assomption - Montcalm tout particulièrement nous transmettons ces notes qui leur rappelleront la glorieuse journée du 9 août à St-Esprit.

A 10 hres 30 a.m., M. l'abbé Samuel Lesage, professeur au Séminaire de Joliette, et enfant de la paroisse, célébra une messe basse à laquelle assistèrent des centaines de congressistes.

Le R. P. Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C., s'inspirant de l'apôtre saint Jean parla de la charité chrétienne vertu par excellence, reflet de l'Amour infini, base de toute paix, source de bonheur entre les individus, entre les peuples. La charité fondée sur la vie en état de grâce, doit se produire en actes. Faire partie des Associations comme l'U.C.C. qui ont pour but de travailler au relèvement écono-

## L'EPISCOPAT ET LES FONDATEURS DE L'EGLISE DU CANADA

CROISADE DE PRIERES POUR LA CANONISATION DES FONDATEURS DE L'EGLISE CANADIENNE — FONDATION D'UN BUREAU CENTRAL DE PROPAGANDE

Dans une lettre collective et un mandement qui seront lus en chaire, dimanche prochain et les dimanches suivants dans les églises de la province, nos Evêques lancent une croisade de prières pour obtenir la canonisation des Fondateurs de l'Eglise canadienne, particulièrement la canonisation de Mgr de Laval, premier évêque de Québec, de Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, de Catherine de St-Augustin, hospitalière de l'Hôtel-Dieu, et de Marguerite Bour-

geoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. La cause de plusieurs de ces âmes héroïques a déjà franchi d'importantes étapes, mais, déclarent nos Evêques "fait étonnant, de toutes ces âmes héroïques qui ont ennubi nos origines et nous ont légué un inestimable héritage de vertu, seuls les Martyrs Canadiens ont reçu jusqu'ici de l'Eglise les honneurs définitifs de la canonisation".

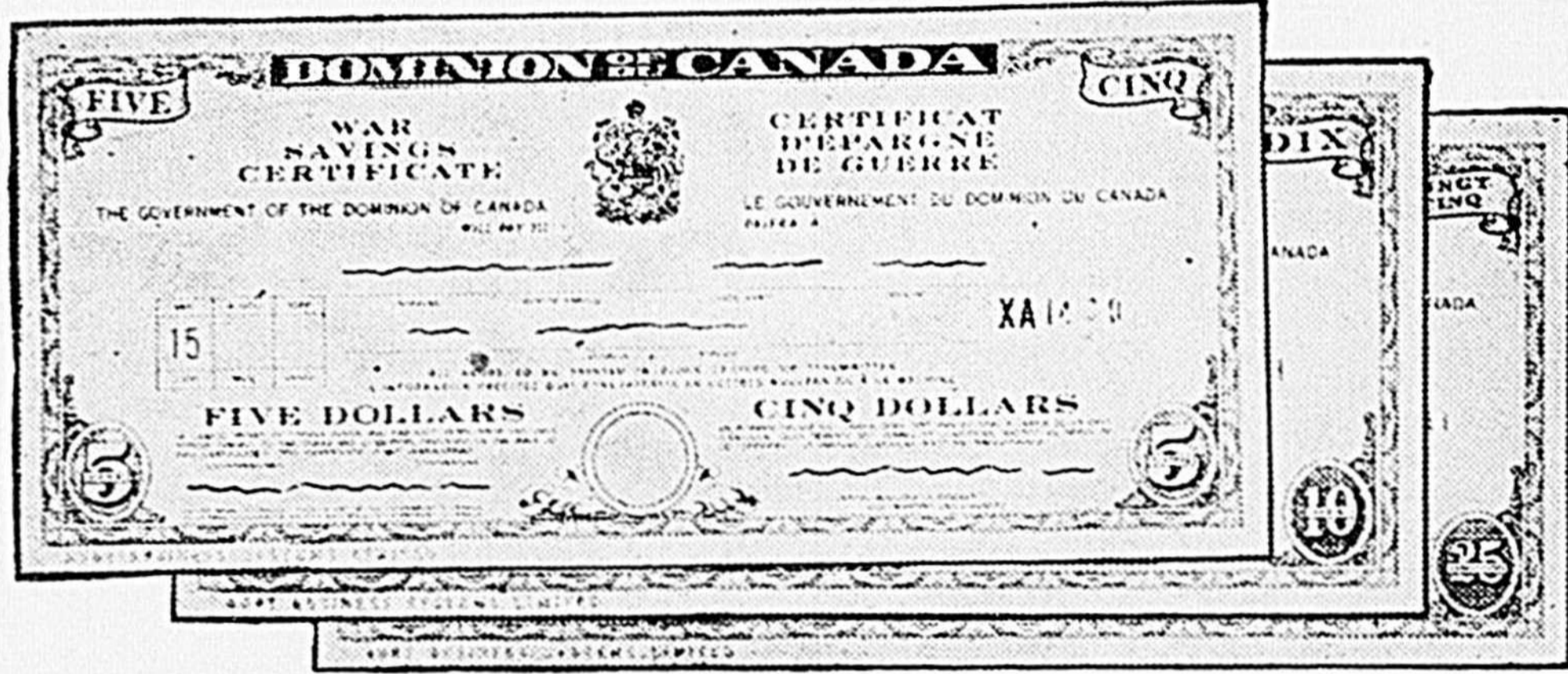
Au moment où sonnent pour l'Eglise canadienne tant d'heures (suite à la dernière page)

GRANDE KERMESSÉ  
—  
N.-DAME DE LOURDES  
13, 15, 22, 29 août

# LA BANQUE ET LE BUREAU DE POSTE VOUS OFFRENT MAINTENANT



## UN NOUVEAU SERVICE



# ILS VOUS DÉLIVRENT IMMÉDIATEMENT

## VOS CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Votre banque, bureau de poste ou société de fiducie vous offrent le moyen d'acheter des Certificats d'Épargne de Guerre de la façon la plus facile. Ils vous remettent vos titres sur réception de votre argent. Vous n'avez qu'à mentionner le montant du Certificat et il est aussitôt enregistré à votre nom. Les Certificats sont des valeurs de tout repos, émises en coupures de \$5 (coût \$4) — \$10 (coût \$8) — \$25 (coût \$20). En outre, 16 Timbres d'Épargne de Guerre sont échangeables contre un Certificat de \$5.

INTÉRÊTS À 3% • EXEMPTS D'IMPÔTS • RACHETABLES • ENREGISTRÉS



LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

# Certificats d'Épargne de Guerre

## Soins à donner aux haies

A tous ceux qui sont devenus propriétaires ou sont sur le point de le devenir tant à la ville qu'à la campagne et à tous ceux aussi qui ont décidé d'enjoliver leur propriété et de lui donner plus de cachet, nous offrons ces quelques suggestions.

Contrairement à ce que plusieurs croient, les haies ne doivent pas être considérées comme quelque chose d'exclusif à un beau domaine, mais comme jouant un rôle de premier plan même sur une propriété plus humble. Les haies ne sont non plus très dispendieuses si l'on considère le cachet, la protection et le charme qu'elles donnent à une propriété.

Les fins pour lesquelles les haies sont employées sont très nombreuses et sans vouloir faire ici d'énumération, disons qu'on les emploie pour délimiter une pelouse, pour entourer un jardin et le protéger des vents comme des petits animaux ou contre les enfants du voisinage, ou encore pour cacher une bâtisse qu'on aime mieux que ne soit pas vue. Les haies forment

également un bon fond pour les plates-bandes de fleurs vivaces et annuelles et servent aussi à tirer les bornes entre voisins, même si la propriété de ceux-ci est très belle à voir. En résumé les haies protègent, enjolivent, décorent, c'est pourquoi il faut les planter avec discernement.

La haie à toutes fins semble convenir le mieux aux petits terrains et parmi celles-ci les plus populaires sont: l'arbre aux pois de Sibérie (Caragana Arborescens), l'épine-vinette du Japon (Barberis Thunbergii), le cèdre d'Amérique (Thuja Occidentalis) et l'épinette blanche (Picea Canadensis). Pour les plus grandes propriétés, on peut choisir les arbustes qui plaisent davantage soit par la beauté de leur feuillage, de leur belle écorce, ou encore de leurs fleurs, tels les spirées Van Houtte et Arguta, les rosiers surtout les Grootendorst, les hydrangées, les lilas, etc.

Peu importe l'espèce de haie que l'on a décidé de planter, la haie devrait toujours paraître conduire

d'un objet à un autre, d'un endroit à un autre, c'est pourquoi l'on recommande fortement de planter un groupe d'arbustes près desquels la haie se termine. Il ne faut pas non plus oublier que pour se bien développer une haie exige une abondance de lumière de tous les côtés.

Ce n'est pas tout d'avoir choisi l'espèce de haie et l'endroit où celle-ci sera plantée, il faut de plus, si l'on veut obtenir dans un temps raisonnable une belle haie, en bien préparer le sol. En d'autres termes, cela veut dire, l'enrichir s'il est pauvre, le drainer s'il y a excès d'eau, etc., etc. Beaucoup de gens demandent: Est-ce mieux de planter des gros ou des petits plants? La plantation de printemps est-elle préférable à celle d'automne? Quand doit-on tailler les haies?, etc., etc. A cette première question nous répondons que les plants de un à trois pieds de hauteur sont les meilleurs. Une haie est d'autant plus belle qu'elle est bien fournie rez le sol. Pour avoir une telle haie, il faut rabattre les plants très sévèrement lors de la plantation, alors les petits plants sont plus avantageux que les gros. Pour toutes fins pratiques, une seule rangée de plants est suffisante pour faire une bonne haie. Un écartement de quinze à dix-huit pouces entre les plants semble donner de très bons résultats. Bien que l'on puisse planter une haie en d'autres temps et réussir, nous recommandons la plantation du printemps. Quant à la taille, il n'y a pas de règles sévères à ce sujet, sauf que l'on recommande de ne pas tailler lorsque les branches sont gelées. La pratique la plus généralement acceptée est de tailler les haies quand la pousse de l'année est presque terminée, ce qui arrive vers la mi-juillet dans notre région pour les espèces à feuilles décidées et un peu plus tard pour les conifères.

A tous ceux que ce sujet intéresse, je ne saurais trop leur recommander d'écrire soit à la Ferme Expérimentale Centrale à Ottawa ou à la Station Expérimentale la plus rapprochée de chez-eux et de demander le bulletin No 142 nouvelle série. Vous trouverez là, une réponse pratique à la plupart des questions se rapportant aux haies et leurs emplois.

C.-E. STE-MARIE, Révisseur associé, Station Expérimentale, L'Assomption, Qué.

## La préparation du sol

POUR LA PLANTATION D'UN VERGER DOIT SE FAIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

La terre que l'on se propose de planter en jeunes pommiers devrait être en parfait état d'ameublissement. La première opération est un labour qui doit se faire de préférence en automne. On le fait suivre par un scarifiage énergique avec une herse à disques, après quoi on passe une herse lisse pour aplanir le sol. On se sert parfois d'une grappe en madiers ou même d'un rouleau pour cette opération, mais en général le disquage et le hersage suffisent.

La période la plus importante de toutes peut-être dans la vie d'un verger, dit le bulletin sur "La plantation du pommier" préparé par la Division de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, est celle des quatre ou cinq premières années, car c'est elle qui détermine la vigueur et la forme de l'arbre. Le temps passé et l'argent dépensé à fournir une quantité suffisante d'engrais et à créer un bon état

physique du sol avant la plantation ont infiniment plus d'effet que tous les soins que l'on peut donner après que les arbres ont lutté péniblement pendant quelques années. Il y a profit à préparer la terre un an d'avance en labourant et en cultivant une récolte sarclée, comme le maïs, les pommes de terre ou les racines, si on peut le faire. Si l'endroit choisi est déjà en bon état d'ameublissement, cette attente d'une année n'est pas nécessaire.

Avant de se mettre à planter, il est bon de préparer un plan de verger. Il y a plusieurs façons d'arranger les arbres. Quatre des plus importantes sont les plantations en carré, en quinconce, hexagonale et alternative. On trouvera, dans ce bulletin des renseignements complets sur ces systèmes, accompagnés de schémas. Le bulletin traite également des opérations de la plantation, de l'emplacement, du sol, du drainage, des distances à mettre entre les arbres, du jalonnement du terrain, de la façon de planter, de l'époque où ce travail doit se faire, de la taille des arbres au moment de la plantation et d'autres sujets. On peut en avoir un exemplaire en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture.

## CULTURE DU TABAC JAUNE

### ECIMAGE, EPAMPRAGE ET EBOURGEONNEMENT

Ces diverses pratiques culturales ont une importance capitale dans le succès de la culture du tabac.

#### 1. — L'ECIMAGE:

Consiste à supprimer, à la veille ou au moment de l'efflorescence, la partie supérieure de la tige qui ne peut produire aucune feuille de valeur commerciale. Comme conséquence immédiate, la sève est ainsi réservée aux autres feuilles de la plante. Cette pratique améliore la qualité de la récolte et en avance la maturité.

Il n'y a pas de règle fixe quant au nombre de feuilles à conserver sur chaque pied de tabac. L'expérience est ici le meilleur juge. La fertilité du sol, la vigueur de la plante et les conditions de température sont autant de facteurs à considérer. Si l'on écimé trop bas, la plante donne un produit de texture grossière; écimé trop haut, la plante fournit une feuille mince qui manque de texture. Règle générale, il faut écimé à une hauteur moyenne. Pour cela, on conserve de 12 à 15 feuilles par plant. Notons ici qu'il faut écimé plus bas au cours d'une année de sécheresse ou de grandes pluies que par une année normale.

#### 2. — L'EPAMPRAGE:

Consiste à enlever, avant qu'ils ne soient trop développés, tous les bourgeons qui apparaissent à la base des plants de tabac. Les feuilles avariées, croissant au pied des plants, doivent être enlevées seulement après l'écimage, autrement il y a danger que les feuilles conservées n'échaudent.

#### 3. — L'EBOURGEONNEMENT:

Consiste à supprimer les bourgeons qui naissent à l'aisselle des feuilles. On doit enlever ceux-ci dès qu'ils atteignent 4 ou 5 pouces. Deux ou trois ébourgeonnements suffisent au cours d'une saison normale. D'ordinaire, on cesse d'ébourgeonner lorsqu'il ne reste plus que les feuilles de tête à récolter.

Conrad TURCOT, agronome.

Service provincial de l'Horticulture.

## La couleur du miel en indique le goût

La couleur du miel est une indication du goût — plus la couleur est claire, moins le goût du miel est fort. On a constaté que le miel de couleur plus foncée est plus nourrissant, parce qu'il contient plus de substances minérales, spécialement du fer, du cuivre et du manganèse. Parmi les miels de couleur plus claire, il y a ceux qui viennent des arbres fruitiers, de l'éralbe, du tilleul, et du trèfle. Les miels foncés, d'un goût plus fort, sont ceux de pissenlit, de verge d'or et de sarrasin; la couleur varie depuis l'ambre clair jusqu'au brun foncé rougeâtre, dit W. A. Stephen de la Division de l'apiculture, de la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa.

On se sert de miels de couleur claire pour faire des gâteaux clairs ou des galettes ou pour sucrer les breuvages, ou pour obtenir un goût spécial désiré, mais pour faire des crêpes ou des gâteaux, de couleur foncée, le miel foncé à goût plus fort est préférable. Tous les miels sont sucrés, mais le miel est quelque chose de plus que du sucre. C'est une nourriture prête à fournir de l'énergie et aromatisée avec le parfum des fleurs. Il contient des hydrates de carbone, c'est-à-dire des sucres pré-digérés, des enzymes qui aident la digestion; des acides qui ne causent pas d'acidité mais qui fournissent un équilibre normal; des huiles volatiles qui donnent du goût et de l'arôme; des substances

## Congrès régional de l'U. C. C. à St-Cuthbert

DIMANCHE, 16 AOUT 1942

SOUS LE PATRONAGE DE SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

- 10 h. 30: Messe basse d'ouverture. Sermon par le R. Père Lebel, s.j., aumônier général de l'U. C. C.
  - 12 h. : Dîner.
  - 1 h. 30: Bienvenue par M. Armand Denis, St-Cuthbert, président local. M. Ferdinand Contant, St-Jacques, président régional. (Rapport des activités de la région; réunions du bureau de direction; initiatives, décisions; assemblées de propagande et journées d'études; nombre de cercles et nombre de membres).
  - 2 h. 30: M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., Montréal. (Compte rendu des activités du bureau central pour l'année courante: démarches, initiatives, progrès, etc.)
  - 3 h. 30: M. Cuthbert Brousseau, B.S.A., professeur à l'Ecole régionale d'Agriculture, St-Barthélemy. L'Ecole et la famille rurale. Mot d'ordre de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau.
- N. B. — Les dames et les membres de la J.A.C. sont cordialement invités. — Des repas légers seront servis par les dames des Cercles des Fermières.

#### DIRECTEURS:

Secteur de Joliette: MM. Maurice Granger, Crabtree Mills; Mastai Asselin, St-Thomas. Secteur de Berthier: M. Cuthbert Brousseau, B. S. A., St-Barthélemy.

## Condolances

A LA FAMILLE ANTONIO ROBILLARD DE STE-MELANIE

A l'assemblée des directeurs de la Crémérie Coopérative de St-Ambroise, tenue le 5 août courant, sont présents: M. Joseph Chevrette, président; et MM. les directeurs Armand Hétu, Adrien Ladouceur et Rosario Courchesne.

Sur proposition de M. Adrien Ladouceur, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

M. Antonio Robillard, directeur de la Crémérie Coopérative, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse bien-aimée.

Les membres du bureau de direction sont vivement touchés par ce deuil qui frappe un des leurs et s'associent de tout coeur à sa peine.

Ils offrent à M. Antonio Robillard, ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances.

Copie de la présente résolution sera envoyée aux journaux locaux pour publication.

Joseph Chevrette, président. Joseph Neveu, secrétaire. Vraie copie: Joseph Neveu, sec.

## Papier de construction

Imitations de brique "Brantford" 5/8 épais et "Roll-Brick", bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés, — Wall Board — Donnacoona — Layer Board.

## F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette Téléphone 475

La souffrance est le lot de l'humanité. Très tôt, l'ange de la douleur apparaît à l'homme et lui tend le calice... L'âme s'attriste... les lèvres se détournent instinctivement de la coupe terrible et le coeur défaillant s'écrie: Mon Père éloignez de moi ce calice! — Chanoine Coublé.

## BONNE NOUVELLE pour les planteurs de tabac jaune

Nous avons aujourd'hui le chabon mou idéal recommandé par les planteurs de la Virginie pour le séchage des tabacs à cigarettes qui se vendent le mieux sur le marché.

Téléphonez 330 w, chez

## Majeau & Frères, Joliette

TROIS HEURES PLUS TARD LE CHARBON SERA RENDU CHEZ-VOUS

## Pensionnat Ste-Elisabeth

A PROXIMITÉ DE JOLIETTE

Programme régulier — Aussi cours supérieur, sténographie, dactylographie, comptabilité.

Direction: les SOEURS DE LA PROVIDENCE

Entrée: le 1er septembre

### La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE

Pâleur	Doublement de dur de sommeil
Faiblesse	Irritabilité
Manque d'appétit	Personnes douloureuses
Fatigue	Trembles mineurs
Nervosité	essentiellement légers

IGNIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

## PILULES ROUGES

Pour les Femmes - Pâles et Faibles

Chaque boîte (FRANC) contient 100 pilules

1370, rue St-Denis, Montréal



# Restrictions sévères de la construction de nouvelles lignes de pouvoir électrique.

Si vous songez à construire ou à déménager — discutez immédiatement avec nous de vos besoins en électricité.

Dans ces jours de guerre chacun de nous doit mettre de côté certains projets et faire la route libre à l'effort de guerre industriel.

L'usage du zinc, du fer, du cuivre et du plomb est fortement restreint par des mesures de guerre du gouvernement. Comme résultat nous ne pouvons pas augmenter nos lignes de pouvoir électrique partout où on nous le demande — le seul moyen sûr de ne pas vous créer de désappointement et de dépense inutile c'est de discuter de vos besoins avec nous dès maintenant.

Peut-être pouvons-nous faire le travail que vous désirez. Nous l'espérons — et vous pouvez compter sur toute notre coopération dans les limites des restrictions imposées. Veuillez nous mettre au courant de vos projets.

## SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

### Avis aux techniciens agricoles

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Avis est par les présentes donné à tous les techniciens agricoles de la province de Québec qui exercent la profession d'agronome au sens de la loi, qu'ils sont tenus de devenir membres de la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Agronome signifie toute personne qui détient un diplôme de docteur, de maître, de licencié, de bachelier en sciences agricoles générales, ou en sciences agricoles spéciales, ou un diplôme jugé équivalent décerné par une université reconnue et qui, en vertu de la loi constituant la Corporation des Agronomes de la province de Québec, a reçu de cette dernière le titre d'agronome et est membre de ladite Corporation.

L'article 39 de la loi précédemment citée stipule: Nul ne peut, dans la province de Québec, prendre le titre d'agronome, ni se servir d'une abréviation de ce titre ou d'un nom, titre ou désignation pouvant laisser entendre qu'il est membre de la Corporation, et nul ne peut, dans la province de Québec, exercer la profession d'agronome, au sens de la présente loi, à moins qu'il ne soit membre de la Corporation.

Les techniciens agricoles de la province de Québec qui ne sont pas encore membres de la Corporation

des Agronomes de la province de Québec, sont donc priés de se présenter pour être assermentés devant le secrétaire général de la Corporation. Les séances d'enregistrement se sont tenues ou se tiendront aux dates et endroits suivants:

- 6 août, dans la matinée: Trois-Rivières, bureau de l'agronome régional;
- 6 août, dans l'après-midi: Nicolet, bureau de l'agronome régional;
- 7 et 8 août: Québec, Hôtel Clarendon;
- 10 août, dans la matinée: Chicoutimi, bureau de l'agronome;
- 10 août, dans l'après-midi: Hébertville station, bureau de l'agronome régional;
- 11 août, dans la matinée: Normandin, hôtel de Normandin;
- 13 août, dans la matinée: Rimouski, bureau de l'agronome régional;
- 19 août: Ste-Anne de la Pocatière, bureau de l'agronome régional.

Pour devenir membre de la Corporation, il faut prouver, à la satisfaction du secrétaire général de la Corporation, que l'on détient l'un des diplômes mentionnés plus haut, (le secrétaire général possède des listes de tous les diplômés en agronomie de nos écoles supérieures d'agriculture et il suffit de faire pointer son nom sur les dites listes), produire son acte de naissance et payer la somme de \$17.00.

Toute personne qui contrevient à la disposition de l'article 39 ci-haut cité devient passible des amendes prévues par la loi.

### La session intensive de formation sociale

L'École de formation sociale a tenu sa dixième session intensive à Boucherville du 1er au 7 août. Trente-cinq hommes, prêtres et laïcs, en suivirent les exercices. Ils venaient de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Joliette, Nicolet, Sorel, Plessisville,

Lacolle, l'Ange-Gardien, Ste-Monique. Toutes les classes sociales étaient représentées. Des membres du clergé et de la magistrature coudoyaient des agriculteurs et des ouvriers, des maires et conseillers municipaux voisins avec des dirigeants de syndicats professionnels. Aussi le travail en équipe et les échanges de vues dans les réunions générales ont-ils été des plus fructueux. Deux cours, auxquels s'ajoutait le soir une conférence ou un débat public, ont été donnés chaque jour, par les Pères de l'École Sociale Populaire et deux ou trois autres professeurs. La doctrine de l'Eglise sur le rôle de l'Etat, telle qu'exposée par l'évêque dans sa lettre collective sur la restauration sociale et appliquée à notre pays, fut l'objet particulier des études. A cette heure critique que nous traversons, alors que le problème de la reconstruction d'une société nouvelle est posé par la guerre elle-même, il paraît des plus opportuns qu'un groupe d'hommes animés d'un véritable esprit chrétien et venus de divers milieux étudient ensemble les meilleurs moyens de mettre plus de justice et de charité dans les relations humaines.

### Sketches repréhensibles

La "Catholic Women's League" a protesté, lors de son congrès national de juillet, contre les sketches radiophoniques où "les amours illicites occupent une si grande place" et qui "présentent même fréquemment, sous une forme subtile, une philosophie absolument païenne". Les pères et les mères de famille ont été invités à intervenir auprès des autorités pour faire cesser ces émissions corruptrices.

### CRABTREE MILLS

(D.N.C.) — BAPTEME — Le 2 août, Marie - Paul - Gabrielle, enfant de M. et Mme Georges Melançon (Florence Riopel) Parrain et marraine: M. et Mme Paul Melançon.

VOEUX TEMPORAIRES — R. Soeur Marie - Anne de la Trinité, des religieuses de Ste-Anne a émis ses vœux temporaires. Elle est la fille de M. et Mme Léo Desrochers.

MARIAGE — Le 10 août, s'unissaient au pied de l'autel du Sacré-Coeur de Jésus, Mlle Cécile Lord, à M. Jean-Paul Deschênes, de Joliette. M. le curé M. Piette a fait la cérémonie.

La future épouse a reçu les honneurs de la congrégation des Enfants de Marie. L'acte de consécration fut lu par Mlle Jeanne Lépine, présidente.

La chorale, sous la direction de Mlle M.-Jeanne Pelletier, a fait les frais du chant. La soliste fut Mlle Angèle Thibodeau. A l'orgue Mlle Gabrielle Laurin.

Au Sanctus, M. Julien Lavallée a chanté le Credo de Faure, étant accompagné sur violon par M. H. Robichaud et à l'orgue par M. Hébert.

La mariée était parée d'une toilette bleue Elisabeth et ornée d'un bouquet de roses rouges. L'époux était revêtu d'un complet bleu-marine.

MM. Edouard Lord et J.-Hildège Deschênes, pères des nouveaux mariés servaient de témoins.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

LA J.E.C. VISITE — Les fillettes jécistes ont participé à un pique-nique jeudi dernier. Elles ont profité de ces instants d'agréable liberté pour visiter une merveille naturelle de notre paroisse: "Le Trou de Fée".

### ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ

(D.N.C.) — GRADUATION — Après avoir suivi pendant deux ans des cours de puériculture, d'anatomie et de pédiatrie à la Crèche d'Youville, Mlle Rosa Arbour a été graduée avec distinction. Honneur au mérite. La nouvelle graduée est la fille de M. et Mme Sinai Arbour.

BAPTEMES — Le 8 juillet, une fille de M. et Mme Armand Perreault, sous les noms de Marie - Monique - Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Trofé Perreault.

Le 21 juillet, une fille de M. et Mme Omer Gariépy, baptisée sous les noms de Marie-Rita-Lucille-Hélène. Parrain et marraine: M. et Mme William Latendresse, de Joliette, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 juillet, une fille de M. et Mme Albert Gariépy: Marie - Lucille - Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Forget.

Le 5 août, une fille de M. et Mme Maurice Pellerin: Marie - Raymonde - Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Parent, de Ste-Macelline; Mlle Marie-Irène Parent portait l'enfant.

Le 5 août, une fille de M. et Mme Alphonse Landreville: Marie - Lucille - Raymonde. Parrain et marraine: M. et Mme Thaddée Landreville. Mme Raoul Marchand portait l'enfant.

MARIAGES — Le 1er juillet: M. Clément Lachapelle et Mlle Juliette Breaud.

Le 4 juillet: M. Roméo Gareau et Mlle Lina Couto.

Le 18 juillet: M. Antonin Guévremont et Mlle Laurianne Payette.

Le 18 juillet: M. Maurice Gaudet et Mlle Adrienne Gravel.

### R. Archambault de St-Michel, décédé à 46 ans

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 août, 1942, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Réal Archambault, marchand de St-Michel des Saints, fils de M. et Mme J.-R.A. Archambault, décédé.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères et neuf sœurs: Dr R.A. Archambault, MM. Rosaire, Maurice et Bernard Archambault; Soeur Marie - St-Albert (Anne-Marie). Soeur Marie-Françoise-Thérèse (Marthe), des SS. Blanchés d'Afrique, Soeur Marie Roch Albert (Berthe), des SS. Ste-Anne, Mlle Antoinette, Emérentienne (Mme B. Lefebvre), Charlotte (Mme J.-W. Thounin), Jeanne (Mme Jules Longpré), Thérèse et Françoise et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin. Nous en donnerons le compte rendu la semaine prochaine.

### AVIS

Re: SUCCESSION FERNANDO GIROUX, médecin de St-Ambroise

Avis est donné par les présentes à tous ceux qui doivent des comptes à M. Fernando Giroux, médecin à St-Ambroise, et à tous ceux à qui ce dernier devait quelque somme, de se présenter au bureau M. A. Beauséjour, 374 rue Mansseau, Joliette, d'ici le 20 août courant. 13 a. 2 fs.

### Naissance

M. et Mme Léo Bazupied, (Rose Coderre), de Kénoami, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 4 août en la cathédrale de Chicoutimi, sous les noms de Marie - Jacqueline - Gisèle - Andrée. Parrain et marraine: M. Eugène Cloutier, propriétaire de l'hôtel Kénoami, et Mlle Eugénie Coderre, de Crabtree Mills; porteuse: garde Levasseur, de la Clinique St-François de Chicoutimi.

### BERTHIERVILLE

ECHOS DE L'HOSPICE DU S.-COEUR

5 juillet: nos religieuses nous reviennent de leur retraite.

Les 6 et 7 juillet: le R. Père Rainville nous dit la messe.

13 juillet: De retour des belles fêtes de St-Damien, les religieuses Dominicaines de Cohoes viennent saluer Supérieure, amie d'enfance, elles nous font le plaisir d'une bonne, mais courte visite dans nos chambrettes.

14 juillet: M. l'abbé L. Loisel, vicaire de Richmond, de passage à l'hospice, visite ses tantes Mmes H. Bodelleau et P. Loisel ainsi que sa cousine Mlle Renaud.

### Hommes, femmes passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez OSTRÉ, contenant des sels et vitamines, vous sentirez mieux, vous serez plus vigoureux et vitalité normale. OSTRÉ est de la maison OSTRÉ, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

Le Dr Paul Gervais et son fils Jacques viennent faire visite à Mme Théo, Dr Gervais. Le Dr Paul attaché à la clinique y pratique la "Radiologie" avec beaucoup de précision.

Mlle Caroline Comtois de St-Barthélemy à l'hospice pour y refaire sa santé, a décidé de ne plus quitter ce lieu de repos et de retraite.

Mlle D. Mireault a reçu la visite de ses nièces de Cohoes. Mlle Guilbert accompagnée de sa sœur religieuse des SS. CC. J. M. Sr Marguerite du D. C., assistante et Prêfète des études.

M. J. Lavolette de l'Épiphanie vient visiter sa sœur Mlle M.-A. Lavolette.

M. H. Roch, avocat de Montréal, était en visite chez sa mère Mme D. Tessier, pensionnaire à l'hospice du S.-C.

M. et Mme L. Ménard nous sont revenus définitivement pour demeurer avec nous.

M. l'abbé G. Grégoire en vacances dans sa famille pour une quinzaine vient nous dire la messe à laquelle toute la petite famille a le bonheur d'assister.

Dimanche le 26 juillet: La fête de sainte Anne a été célébrée avec solennité. M. l'aumônier fit le sermon de circonstance.

27 juillet: M. l'abbé J. Pelletier est parti avec quelques jeunes de Berthier pour un repos au Lac Pauzé, à St-Émile. Nous lui souhaitons tout le repos que réclame sa santé.

M. le chanoine J.-B.-L. Gagnon ainsi que Mlle E. Lavolette et plusieurs autres personnes sont venues faire une courte visite en revenant du pèlerinage du Cap de la Madeleine.

M. l'abbé Pleau accompagné de ses nièces Mlle Bourdon et Mme Ratelle sont venus faire visite à Mlle A. Lavolette.

### RAWDON

(D.N.C.) — KERMESE — Notre kermesse annuelle a rapporté la somme de \$1,000. Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué par leur travail et la générosité à ce très beau succès.

CROIX — M. le Curé doit demander sous peu l'avis d'un artiste pour l'érection d'une croix au cimetière. Cet artiste devra trouver un site et un genre de croix qui conviennent à notre cimetière.

SHORTS — Il y a une sensible amélioration dans l'observance de la modestie sur la rue. Le temps aussi s'est mis de la partie.

Nous croyons que l'affichage de notre règlement municipal et que l'aide des propriétaires de pensions seront d'une grande efficacité.

C. DE C. — Dimanche soir dernier, les membres du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Rawdon, recevant à leur local, les nouveaux membres de la dernière initiation à Joliette.

Mieux se connaître pour mieux s'entraider; tous, anciens et nouveaux, profitent de cette belle leçon de fraternité.

### ST-GABRIEL

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 1er août: Marie - Lise - Georgette, fille de Médéric Paquette et de Rose - Eva Morin. Parrain: Noé Lefrançois, cultivateur; marraine: Mme Noé Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 août: Marie - Anne - Claire - Rita, fille de Antonio Champagne, barbier, et de Rose Archambault. Parrain: J.-F. Champagne de Montréal, oncle de l'enfant; marraine: Marie - Anne Bonin, cousine de Mme J.-F. Champagne.

INHUMATIONS — Le 7 août 1942, a été inhumé M. Joseph Lefrançois, rentier, époux de Alexina Asselin, décédé le 4 août, à l'âge de 68 ans et 1 mois.

Le 8 août 1942, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, M. Aristide Brancœur, époux de Albina Beauséjour, décédé subitement à Montréal, le 5 août, à l'âge de 38 ans.

### Pensionnat St-Joseph de St-Liguori

Notre Pensionnat tenu par les religieuses de Ste-Croix, ouvrira ses portes, pour une nouvelle année académique, mardi, le 1er septembre prochain.

Les religieuses ont eu cordialement les parents qui désirent leur confier leurs enfants de faire leur entrée sans plus tarder afin de s'assurer des places.

Outre les diverses années du programme officiel de Québec qui y sont soigneusement enseignées, l'enseignement ménager, le chant, la diction, la sténographie et la dactylographie cultivent aussi nos jeunes filles d'une manière pratique et distinguée.

Chaleureuse invitation de venir s'entretenir avec la Supérieure pour les conditions et bienvenue à toutes les chères anciennes.

### STE-ELISABETH

(D.N.C.) — NAISSANCES — Le 18 juillet: Anne - Marie - Juliette, enfant de M. et Mme Lucien Ducharme (Armande Thibodeau), Parrain et marraine: M. et Mme Omer Laporte (Juliette Thibodeau), de Lanaoie, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 juillet: Joseph - Jacques - Laurence, enfant de M. et Mme Herman Joly (Aline Tellier), Parrain: M. Aldéric Joly, oncle de l'enfant; marraine: Mme veuve Hildège Joly, grand-mère de cette paroisse.

Le 9 août: Joseph - Euclide - Jules, enfant de M. et Mme Donatien Aubin (Théodora Piette), Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Philibert, oncle et tante de l'enfant, de cette paroisse.

Le 10 août: Marie - Antoinette - Nicole - Micheline, enfant de M. le Dr Michel Gauthier et de Mme Gauthier (Augustine Alary), Parrain et marraine: M. et Mme Charlemagne Alary (Aurore Guinet), de Ste-Anne des Plaines, oncle et tante de l'enfant.

### STE-JULIENNE

(D.N.C.) — Mlle Jeannette Forget est de retour de Montréal.

Mlle Hugette Lafortune, de St-Esprit en visite chez son oncle, Florian Leclerc.

Un groupe de Croisés se rendaient à Joliette, le 11 août pour assister à la cérémonie de prise d'habit chez les Soeurs des SS. CC. de J.-M.

### ST-JOACHIM

(D.N.C.) — VOEUX PERPETUELS — Le 5 août, Soeur Marie-Jean du Carmel (Florence Mathieu), fille de M. et Mme Eustache Mathieu, prononçant ses vœux perpétuels à la maison-mère, de Ste-Anne, de Jésus et de Marie, à Outremont. Les membres de sa famille ainsi que son

# Qualité Uniforme THE "SALADA"

## Prix de remise

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Semaine finissant le 8 août 1942

### A Québec OEUF

A - Gros	35 1/2c.
A - Moyens	33 1/2c.
A - Poulettes	30c.
B -	29 1/2c.
C -	25c.

### POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus	23c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
B - 5 lbs et plus	21c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c.
C - 5 lbs et plus	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.

### POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A - 5 lbs	30c.
B - 5 lbs et plus	28c.

### POULETS ABATTUS Sélectionnés

A - 6 lbs et plus	29c.
B - 6 lbs et plus	27c.
C - 6 lbs et plus	25c.

### PORCS RECUS VIVANTS Pesanteur chaude

Pesanteur chaude	16 1/2c.
------------------	----------

### VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Choix - 90 lbs et plus	18c.
Bons - 80 lbs et plus	17c.
Moyens	15c.

### A Montréal POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus	21 1/2c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	19c.
Coqs	14c.

### POULETS VIVANTS "A ROTIR"

A - 6 lbs et plus	22 1/2c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21 1/2c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	19 1/2c.

### POULETS VIVANTS "A ROTIR" Rouges et Blancs

A - 6 lbs et plus	21 1/2c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	19 1/2c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	18 1/2c.

### POULETS VIVANTS "A ROTIR" Race "Sussex"

A - 5 lbs et plus	21 1/2c.
-------------------	----------

### B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs - 19 1/2c. C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs - 17 1/2c. POULETS VIVANTS A GRILLER Race "Sussex"

A - 2 1/4 lbs jusqu'à 2 1/2	18 1/2c.
B - 1 3/4 lb jusqu'à 2 lbs	16 1/2c.
C - Pas moins de 1 1/2 lb	14 1/2c.

### POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial - 5 lbs et plus	26c.
A - 5 lbs et plus	25c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	23c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	19c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c.

### POULETS VIVANTS A GRILLER

A - 1 1/4 lb jusqu'à 2 1/2 lbs	21 1/2c.
B - 1 3/4 lb jusqu'à 2 lbs	19 1/2c.
C - Pas moins de 1 1/2 lb	17 1/2c.

N. B. — Les oiseaux moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

### POURCS LIVRES ABATTUS

A - Gros	36c.
A - Moyens	34c.
A - Poulettes	31c.
B -	29 1/2c.
C -	25 1/2c.

### LAPINS VIVANTS 5 lbs et plus: la lb

5 lbs et plus: la lb	14c.
----------------------	------

### VEAUX ABATTUS — ENGRAISSÉS AU LAIT

Bon	17c.
Moyens	16c.
Communs	15c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

### Montréal et Québec BEURRE

Semaine finissant le 3 août	Beurre frais
No 1 pasteurisé	34.1-8c.
No 1 non pasteurisé	33.5-8c.
No 2	33.1-8c.

### FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 4 août inclusivement	
No 1	19.5-8c.
No 2	19.1-8c.
No 3	18.5-8c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

## PRIX DU MARCHÉ DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL, LUNDI 10 AOUT PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC. L.TEE

PORCS		
BACONS — (135 - 185)	Bon	9.75 10.00
Prix de base — Vendus vivants	Moyen	9.00 9.50
Bl ou B3	Commun	7.50 8.50
Poids vif		
Truies		
Abattues		

RABAIS		
B2 - (130 - 134 lbs)		50c.
C1 et C2 - (130 - 175)		1.00
C3 - (176 - 185)		2.00
D1 et D2 - (130 - 175)		1.50
D3 - (176 - 185)		2.50
Moins de 130 lbs		2.50
Lourds (186 - 205)		2.50
Extra pesant (206 - 220)		2.50
Extra pesants 220 et plus		3.00

VEAUX DE LAIT		
Choix	13.50	14.00
Bon	12.00	13.00
Moyen	11.00	12.00



## MINISTÈRE DU TRAVAIL LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL EN TEMPS DE GUERRE **ORDONNANCE GÉNÉRALE**

Le Bureau fédéral de la Statistique a constaté que l'indice du coût de la vie pour juillet 1942, à 117,9 (indice révisé 117), marque une hausse de 2,4 points comparativement à l'indice du 1er octobre 1941, soit 115,5 (indice révisé 114,6).

En conséquence, conformément à l'article 34 (1) de l'arrêté en conseil C. P. 5603 régissant les salaires en temps de guerre, et sujet aux dispositions générales de l'arrêté, le Conseil national du travail en temps de guerre requiert les employeurs couverts par l'arrêté et versant actuellement des indemnités de vie chère d'en réviser le montant et les employeurs qui ne versent pas actuellement de telles indemnités, d'en commencer le paiement, et ce, dans les deux cas, dès la première période de paye débutant le ou après le 15 août 1942 et de la manière suivante:

- dans le cas d'indemnité de vie chère versée en conformité de l'arrêté en conseil C. P. 5253 (maintenant remplacé par C. P. 5963), l'indemnité devra être augmentée:
  - de soixante (60) cents par semaine pour les employés assujettis à l'article 48 (iii) (a) de C. P. 5963;
  - de 2,4 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire, pour ceux assujettis à l'article 48 (iii) (b) de ce même arrêté;
- si aucune indemnité n'est actuellement versée, l'indemnité maintenant payable sera:
  - de soixante (60) cents par semaine pour les employés assujettis à l'article 48 (iii) (a) de C. P. 5963;
  - de 2,4 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire, pour ceux assujettis à l'article 48 (iii) (b) de ce même arrêté;
- dans les cas où le montant de l'indemnité de vie chère ainsi révisé ne devra excéder au maximum \$1,25 par semaine pour les employés assujettis à l'article 48 (iii) (a) de C. P. 5963, ou 17 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire, pour ceux assujettis à l'article 48 (iii) (b) de ce même arrêté;
- (1) pour les employés assujettis à l'article 48 (iii) (a) de C. P. 5963 recevant actuellement, mais non en conformité de C. P. 5253, une indemnité de vie chère établie antérieurement à la date d'application de ce précédent arrêté et dépassant \$1,25 par semaine, le montant de cette indemnité devra demeurer le même;
- (2) pour les employés recevant actuellement une indemnité de vie chère inférieure à \$1,25 par semaine, le montant de l'indemnité devra être porté à soixante (60) cents par semaine, sous réserve que dans nul cas il ne devra dépasser une indemnité hebdomadaire globale de \$4,25;
- (3) pour les employés assujettis à l'article 48 (iii) (b) de C. P. 5963 recevant actuellement, mais non en conformité de C. P. 5253, une indemnité de vie chère établie antérieurement à la date d'application de ce précédent arrêté et dépassant 17 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire, le montant de cette indemnité devra demeurer le même;
- pour les employés recevant actuellement une indemnité de vie chère inférieure à 17 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire, le montant de l'indemnité devra être augmenté de 2,4 points, sous réserve que dans nul cas il ne devra dépasser l'indemnité hebdomadaire globale représentant 17 pour cent de leur taux hebdomadaire de salaire;
- le montant de l'indemnité initiale ou révisée établi de la manière prescrite devra, dans le cas de toute fraction d'unité, comprendre l'unité de cent le plus immédiat;
- les employeurs de l'industrie de la construction ne devront réviser le montant de toute indemnité de vie chère prescrite par le paragraphe (a) de la présente Ordonnance que relativement aux employés pour lesquels nul arrangement particulier en matière d'indemnité n'a été fait avec l'assentiment d'un conseil du travail en temps de guerre, conformément à la disposition spéciale de l'arrêté en conseil pour le gouverneur du Bureau paritaire national de conférence de l'industrie de la construction.

Le président du Conseil national du travail en temps de guerre,  
**HUMPHREY MITCHELL**

Ottawa Ontario,  
le 4 août 1942.

des journées agricoles où les agronomes pourraient traiter de technique agricole.

5) Ils souhaitent que les femmes des cultivateurs de notre région soient organisées comme cela existe déjà dans d'autres régions sous le nom de "Dames de l'U.C.C."

MGR DUGAS

Délégué par Son Exc. Mgr l'Évêque, Mgr le Vicaire général tira les conclusions de cette mémorable journée en proclamant de les cultivateurs ont intérêt à faire de leur profession, une profession forte et puissante: ils ont la foi chrétienne, un bon jugement, une association capable de répondre à leur idéal. Que les cultivateurs s'instruisent sur les bienfaits de l'U.C.C. par l'intermédiaire des équipes d'étude. Que les membres actuels se convainquent et deviennent propagandistes. L'objectif à atteindre dans le diocèse: 3,000 membres. Que la J.A.C. aide l'U.C.C.

Mgr termine en disant qu'il aura de bien belles choses à communiquer à Son Excellence sur les diverses phases de ce beau congrès.  
**Léo FOREST.**

Parmi la nombreuse assistance au congrès, on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées: MM. les abbés M. Payette, curé de St-Esprit; Z. Mailhot, vicaire à St-Lin; M. Piette, vicaire à l'Épiphanie; Y. Laporte, vicaire à St-Jacques; G. Marsolais, vicaire à Crabtree; O. Bérard et L. Lusignan, de St-Esprit; H. Pichette, de St-Lin; J.-M. Marsolais, de St-Alexis; MM. les maires Clodomir Vézina, de St-Esprit; O. Mailhot, de St-Alexis (paroisse); Marcel Thinel, de St-Calixte; Armand Lafortune, de St-Roch-est; Philippe Villemaire, de St-Julienne; Alb. Beaudoin, de St-Lin; Léonidas Leblanc, de St-Alexis (village); Joseph Magnan, de l'Épiphanie; MM. les directeurs Maurice Granger et Paul Brisson, etc.

### MASCOUCHE

(D.N.C.) — KERMESS — Cette année nous aurons notre kermesse les 13, 15, 22 et 29 août. Ceux qui y viendront ne regretteront pas leur voyage; il y aura attractions diverses, raffles, restaurant, bingo, etc., pour satisfaire tous les goûts.

NAISSANCES — Le 4 août a été baptisé J.-Gaëtan - Yvon, fils de M. et Mme Albert Lachapelle, (Rose-Anna Pagé). Parrain: Marcel Masse; marraine: Diana Pagé.

— Le 8 août a été baptisée M. Françoise - Augustine, fille de M. et Mme Léon Martin, (Berthe-Elise Beaudoin). Parrain: Jean-Baptiste Beaudoin; marraine: Marie-Louise Beaudoin.

MARIAGE — Le 8 août M. Léo Grenon, fils de M. et Mme Jacob Grenon, de Terrebonne, a épousé Mlle Paulette Léveillé, fille de M. Wilfrid Léveillé.

DECES — Le 5 août ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Lapointe, veuf de Georgianna Dupras. Le défunt est décédé le 2 août à l'âge de 88 ans.

INHUMATION — Le 4 août M. Philias Martin est décédé à St-Joachim. Le défunt, fils de feu Gédon Martin et de feu Mary Thérien, était âgé de 65 ans. Après les funérailles dans sa paroisse, l'inhumation se fit ici après le chant d'un Libera.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

LOUANGES — Le 9 août a eu lieu la sépulture de Pierrette Martin, fille de M. et Mme Jean Martin (Gratia Lahaie), de Montréal. L'enfant était âgée de 4 mois.

### STE-MÉLANIE

(D.N.C.) — Le 4 août s'éteignait à l'âge de 39 ans et 4 mois, M. Antonio Robillard (Alice Perreault), malade depuis quelques jours.

Doté d'un caractère gai et sympathique M. Robillard jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Bonne mère de famille, fervente chrétienne, elle s'est acquise un grand nombre d'amis, aussi elle fut amèrement regrettée.

Sa mort soudaine laisse un grand vide dans bien des cœurs. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil trois enfants: Fernande, Guy et Gilles; sa mère: Mme Eugène Joly; une sœur: Marielle Joly; deux frères: Philippe Perreault et Marcel Joly; deux belles-sœurs: Mme Philippe Boucher et Mme Marcel Joly; ses beaux-frères: Wilfrid Madon, M. le curé Louis Robillard, MM. René, Lionel, Emile, Raoul et Achille Robillard.

Son service fut chanté le 7 au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis.

M. le curé Jos. Dupont fit la levée du corps et M. le curé Louis Robillard, beau-frère de la défunte, chanta le service accompagné de M. Yves Laporte, et du R. P. Roméo Beauséjour, o.m.i., tous deux cousins de la défunte.

Assistaient au choeur M. Jos. Dupont, curé; M. l'abbé J.-Antonio Richard et M. l'abbé J. L. Les porteurs accompagnés de leurs dames étaient MM. Wilfrid

Desjardins, Georges-Albert Perreault, Paul Benny, Chs-Edouard Perreault, Léo Héty et Jos. Boucher.

La bannière des dames de Ste-Anne était portée par MM. David Charland et Noé Beaulieu. Tenaient les rubans: Mmes Misaël Mayer, Philippe Bruneau, Napoléon Asselin et Philibert Houde.

Une chérole de Joliette fit les frais du chant.

La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies.

REMERCIEMENTS — M. A. Robillard, ses enfants, ainsi que les familles Robillard et Joly remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert leurs sympathies dans leur grand deuil à l'occasion de la mort de Mme Antonio Robillard. 13a. 1 f. c.

### STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Hier soir eut lieu la séance donnée par les dames et demoiselles de la paroisse. Soirée qui fut très intéressante et dont plusieurs pièces méritèrent un rappel. Furent exécutés avec grand succès "L'Ange Gardien" et "La Chanoinesse". Un joli chant, plein de gentillesse intitulé "Les Fleurs" souleva des applaudissements prolongés, de même que des tyroliennes chantées avec brio enthousiasmèrent les nombreux auditoires aux écoutés.

Une autre saynète d'une dame et son bébé malade "sans mal" remporta aussi un éclatant succès. Des pleurs ont coulé pendant l'audition du drame "L'Ange Gardien" et des rires ont déridé les figures pendant les comédies. Succès général au dire de tous les spectateurs qui faisaient salle comble.

MM. les abbés Gervais, de Joliette et Forest, de Montréal, honoraient la représentation de leur présence ainsi que de nombreux étrangers de Ste-Mélanie, St-Amébroise, Joliette, Crabtree, St-Jacques, voire même de Montréal.

Le tout s'est terminé par le chant national O Canada.

Grand merci aux dames et demoiselles de leur généreux dévouement aux œuvres paroissiales et grand merci aux spectateurs venus en si grand nombre.

### STE-BÉATRIX

(Spécial) — NAISSANCE — M. et Mme Gérard Beauré (Berthe Guérard) une fille baptisée sous les noms de Marie - Claire - Béatrice. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Jenonson (Judith Beauré), oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mlle Jeanne Beauré, tante de l'enfant.

MARIAGE — Samedi, le 8 août, M. Lionel Marcell, cultivateur de Ste-Mélanie, fils de feu Georges Marcell, conduisit à l'autel, Mlle Irène Deschênes, fille de Joseph Deschênes de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Jos. Plante, Les témoins furent: MM. Joseph Deschênes, père de l'épouse, et M. Herménégilde Richard, oncle de l'époux. Après la cérémonie, les mariés accompagnés de leurs invités se rendirent à Ste-Mélanie chez M. Marcell où une belle réception les attendait.

Ensuite les nouveaux époux partirent pour un voyage. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

### ST-ROCH

Le 14 juillet s'éteignait dans le Seigneur Mme veuve J.-André Guilbault en secondes nocces Mme Henry Vaillancourt (Emma Gariépy). Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux des beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Romuald Vaillancourt, M. et Mme Wilfrid Lachapelle (Clémentine Vaillancourt); Sr Marsienne; Sœur Antonine et une nièce: Sr Anne-Béatrice Anna Gariépy (Alexis), des Ecoles Chrétiennes et sa sœur Mme Napoléon Montagne (Zéphérina), quatre frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Gariépy (Alexina Hogue), M. et Mme Frédéric Gariépy (Rose-Alice Gagnon), M. et Mme Arcade Gariépy (Rose-Anna Racette), M. et Mme Damase Gariépy (Rose-Anna Chapat); sept enfants: M. et Mme Joseph Guilbault (Berthe Turenne), M. et Mme Eugène Guilbault (Marguerite Beauchamp), M. et Mme Ludger Guilbault (Rose Charbonneau), Léopold, M. et Mme Wilfrid Guilbault (Lucienne Labelle), M. et Mme Albert Guilbault (M.-Blanche Dupras), M. et Mme Georges-Emile Guilbault (Gabrielle Savoie); cinq filles et gendres: M. et Mme Alfred Beauchamp (Valéda Guilbault); M. et Mme Paul-Emile Beauchamp (Héliana Guilbault), M. et Mme

### NOUVELLE ADRESSE

**Ant. Fortin, D.C.**

CHIROPATICIEN  
Diplômé de Palmer

60, Sud, Place Bourget,  
JOLIETTE

(voisin du magasin United)

## Mesdames :

Voici un message des plus importants pour vous. — Dites-le à vos amies pour que, comme vous, elles profitent de ces valeurs exceptionnelles.

# 25% de RÉDUCTION

sur toutes nos marchandises d'été

• Pour faire place à nos marchandises d'automne, nous offrons en vente à 25% de réduction notre stock complet de robes d'été: robes de de maison, d'après-midi, de soirée, de mariée. A ce spécial nous ajoutons manteaux de demi-saison. Toutes les grandes.

Ne manquez pas ces aubaines chez

## Alda Descoteaux

484, St-Viateur, Joliette

Téléphone: 902

### NOTRE-DAME DE LOURDES

MESSE D'UN NOUVEAU PRETRE — Dimanche dernier, notre paroisse avait l'honneur de recevoir M. l'abbé Paul Robillard de Joliette, récemment ordonné prêtre. Il venait célébrer une messe d'actions de grâce à la Vierge de Lourdes. C'est un geste très délicat envers Marie, et qui nous honore. Le jeune prêtre était accompagné à l'autel de MM. le curé E. Philatrault et de l'abbé Lucien Gravel. M. le curé le félicita d'avoir bien voulu venir remercier la Vierge dans son temple pour les nombreuses faveurs qui ont accompagné sa montée vers le sacerdoce. M. le curé parla ensuite de la vocation.

M. et Mme Jos. Robillard, parents du jeune lévite, étaient présents de même que ses deux oncles MM. les abbés Hildège et Viateur Ducharme.

Après la messe, M. l'abbé Robillard et ses parents furent reçus à dîner chez M. le curé.

NAISSANCE — Le 9 août, jour anniversaire de la fête du Fr. André, est né Joseph - Camille - André, baptisé le lendemain, enfant de M. et Mme Napoléon Raymond. Parrain et marraine: M. et Mme Camille Marsan, de St-Esprit, oncle et tante; porteuse: Mme F.-X. Thibodeau, grand-mère.

SEPULTURE — Mardi, le 11, M. le curé célébrait les louanges de Yvon, enfant de M. et Mme Herménégilde Adam, décédé le 10, à l'âge de 1 mois.

NOUVEAU PRÉSIDENT — M. Emile Bernier a été choisi comme président de la Commission scolaire. Nos félicitations.

CE SOIR, NOTRE KERMESS — C'est bien ce soir, le 13 août que s'ouvre notre grande kermesse annuelle organisée au profit de l'église. Nous sommes assurés d'avance de l'entière sympathie de tous les paroissiens et des nombreux amis de N.-Dame de Lourdes. La kermesse se continuera les 15, 22 et 29.

### Les Jacistes de St-Roch

Les Jacistes de St-Roch sont heureux de souhaiter un prompt et complet rétablissement à leur aumônier M. l'abbé Rosius Guilbault qui est actuellement en bonne voie de guérison à l'hôpital.

Votre départ, M. le vicaire, nous a causé de vives inquiétudes et nous demandons au ciel de vous ramener encore longtemps au milieu de nous, Jeunesse agricole.

### A vendre

Deux radios 9 lampes, garantis en parfait ordre. Un piano, belle occasion. 200 disques de phonographie à 10 cts pièce. S'adresser à 59 nord, St-Clas Borromée, ou 391 Manseau. Tél.: 676. 30 j l 4 f.

### CHEZ Les Desrochers & Fils

Vous trouvez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRICK pour lambriser votre maison. — PLANCHE ISO-LANTE. — INSUL-BOARD. — TEN-TEST. — GYPROCK. — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.

## Petites annonces

### Pour l'ouverture des classes

Lingerie pour robes de costumes à bas prix. — Beau choix de "Sheer" à la verge. — Crêpe de toutes les nuances, etc., etc. — Mme PAUL NADEAU, 532, St-Viateur, Joliette, (près de chez Mlle Alda Descoteaux). 6 août 4 f.

### Au magasin "Spirella"

Nous donnons \$1,00 pour vêtement usagé en échange d'un neuf. — Mlle Louise LACHAPPELLE, 427, St-Viateur, Joliette, 6 août 1 f.

### Batteuse "Moody"

A vendre batteuse "MOODY" avec souffleur et empoecheur. Usagée mais en bon état. Adresse: John W. ALEXANDER, St-Henri de Mascouche, R. rurale No 2, Qué. 13 a. 4 f. p.

### Insul Brick

150 carrés de papier Insul-Brick à vendre à bon marché dans le plus bref délai possible. S'adresser à Jérémie Chaput, 722 rue De Lanudière. — Tél. 780. 14 mai j. n. o.

### F. Ratelle

FERRBLANTIER — PLOMBIER  
575, St-Viateur, Joliette  
Téléphone 475  
13 mai j. n. o.

### Pompes automatiques

Pompes à eau automatiques, marques: Beatty, Crane, Duro, à l'électricité ou à gazoline. C'est le bon temps d'en commander l'installation. Jérémie Chaput, 722 rue De Lanudière. — Tél. 780. 14 mai j.n.o.

### Propriété à vendre

A vendre belle propriété avec boutique, glacière, garage, frigidaire, située à l'Épiphanie. S'adresser à Fridolin Lamarche, St-Esprit (Montcalm). 4 a. 4 f.

### Boutique à bois

Une boutique à bois, située dans la ville de Joliette à vendre à bonnes conditions. S'adresser au Procureur de l'évêché. 23 j l. j. n. o.

### Maison à vendre

Bonne propriété à vendre à bonnes conditions. Maison de feu le Dr Lamarche. S'adresser à Mme J.-M. Lamarche, ST-ESPRIT, Co de Montcalm. 30 j l. 4 f.

### A vendre

Terre à vendre, 80 arpents en culture, 10 arpents en bois. Bâtements en parfait état. Electricité, eau courante. Machinerie agricole au complet, 10 bêtes à cornes, 2 jeunes chevaux, porcs et poules. Vendra séparément si désiré. Conditions raisonnables. S'adresser à Edouard Boivin, Ste-Macelline, Co. Joliette. 6 a. j.n.o.e.

### Fournaises à tabac

Commandez votre fournaisse à tabac avant le 1er juin si vous voulez profiter à temps de votre installation. Un grand nombre de clients sont enchantés du service de nos fournaises. Jérémie Chaput, 722, rue De Lanudière. — Tél. 780.

## Rapport du Congrès

(suite de la première page)

M. FERDINAND CONTANT

Ses premiers mots furent à l'adresse de M. Gérard Filion en repos à l'île Verte. Il proposa un vote de bons souhaits que l'on rédigea immédiatement sous forme de télégramme.

Puis, il fit un chaleureux appel en faveur de l'U. C. C. donnant un mot d'explication sur le choix pour la circonstance de la paroisse de St-Esprit, centre essentiellement rural au milieu de deux comtés ruraux. En terminant, il exposa en résumé les activités de l'U. C. C. régional pour l'année 1941-42. Le bureau de direction a tenu deux réunions d'importance, le 11 octobre 1941 et le 16 avril 1942. Une dizaine de problèmes d'intérêt primordial pour la classe agricole y furent discutés, entr'autres, l'organisation de trois grandes journées d'étude, le 27 avril à St-Roch; le 29 avril, à Ste-Marie-Salomé et le 2 mai, à Joliette.

Au cours d'octobre 1941, le bureau de direction a été délégué au Congrès annuel à Montréal. Il fit aussi sa tournée des paroisses, visitant durant l'année au moins trente paroisses. Il y a actuellement dans le diocèse 22 cercles d'U.C.C. et l'Association comptait 1,381 membres à la fin de mai, soit une augmentation de plus de 400 sur l'année précédente.

LE R. PERE LEBEL

A son tour, le R. Père aumônier général résuma les activités du bureau central dont les principaux items sont:

- 1) L'U. C. C. et le prix des produits agricoles: les prix du beurre et du fromage se sont maintenus grâce à la Fédération canadienne d'Agriculture dont l'U.C.C. fait partie.
- 2) L'agriculture devrait avoir les mêmes avantages que les industries de guerre: prix minimum fixe, boni de vie chère. C'est ce qui se réalise en fait, grâce au travail

du bureau central, appuyé par les bureaux régionaux. Les prix minimum du beurre et du fromage ont été fixés, une prime de 6c. la livre de gras a été obtenue aux producteurs; prime sur l'achat des engrais chimiques, transport gratuit des grains de l'Ouest, augmentation du prix du porc.

3) La Fédération canadienne d'Agriculture a obtenu beaucoup pour les fils des cultivateurs appelés à l'entraînement. Un grand nombre ont eu une exemption temporaire sinon complète.

Après ces explications, le R. P. Lebel y alla de deux bonnes vieilles chansons qui furent vivement applaudies.

### M. LE NOTAIRE FOREST

M. le notaire qui ne fume pas, parla de tabac, de tabac à pipe, de coopérative de production, de difficultés nombreuses nées des circonstances actuelles, etc. Ses paroles judicieuses, ses convictions personnelles, la tournure de son style, le tout, chez M. le notaire Forest, est de nature à éclairer les autres, à les amener à l'action. Sa conférence fut bien goûtée et portera de bons fruits.

### RESOLUTIONS

Une résolution d'ordre pratique proposée par M. Almazor Desrochers, secondé par M. Ubald Lafortune, tous deux de St-Roch, fut votée à l'effet de retarder de quelques jours l'ouverture des classes aux écoles de campagne, vu l'ouvrage pressant sur les fermes.

Une autre résolution fut votée ayant pour but d'obtenir que la contribution annuelle des membres de l'U.C.C. soit portée de deux à trois dollars par année.

Adopté à l'unanimité.

Furent lues ensuite copie de résolutions venant de Ste-Mélanie traitant de l'exemption des fils de cultivateurs. Celles de St-Lin se lisent ainsi:

1) Le bureau de direction de l'U. C. C. de St-Lin a appris avec allégresse que le bureau central a l'intention de porter à \$3.00 la cotisation annuelle, vu les avantages appréciables qui en découleraient.

2) Il souhaite que l'on s'applique davantage à trouver des moyens nouveaux pour faire aimer l'étude de questions agricoles aux enfants et à promouvoir l'enseignement agricole dans nos écoles rurales.

3) Il souhaite que les relations soient plus étroites entre la J.A.C. et l'U.C.C.

4) Il souhaite des relations plus cordiales et plus étroites entre le corps agronomique et l'Union professionnelle des cultivateurs et qu'il se tienne de temps en temps

**PAINKILLER**

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS  
Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSÉS, CONTUSIONS, ETC.

**SOYEZ BREF...DÉGAGEZ VOTRE LIGNE POUR L'APPEL SUIVANT**



**Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE**

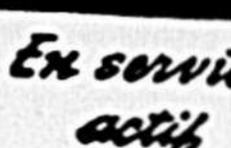
Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent des lignes des entrées; ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

**AUTRES CONSEILS À OBSERVER**

1. ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
2. PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
3. REPONDEZ, sans délai quand la cloche sonne.
4. ÉVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.



L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service actif

avant de aller aux mots

**L'ENFANT**

**Le rôle de la femme dans son éducation nationale**

Conférence donnée par Mme Valérie PHANEUF-BOULANGER, au Diner-Causerie de l'A.C.F.A., à l'Hôtel Corona, Edmonton, le 28 avril 1935.

(suite et fin)

Qui donc va réagir contre ces habitudes détestables, défendre l'âme de la patrie contre nos lâchetés et faire naître chez nous ces sursauts de fierté qui nous sauvent? — La femme canadienne, car c'est là son rôle, et conclut Fadette, "le rôle de la femme ne change pas". — Si les générations qui grandissent à nos foyers sont moins fièrement catholiques et françaises que nous l'étions, c'est que nous, les femmes, nous sommes moins bonnes gardiennes de la race que ne le furent nos mères. — Qui, qui formera en nos enfants canadiens-français une conscience de patriote, leur donnera de la fierté nationale et orientera leur volonté vers le service de leur patrie, si nous, les femmes, nous ne nous en mêlons pas? Mmes, Milles, c'est à ce rôle de résistance effective, à l'anglicisation de l'âme des générations qui montent, que je vous convie en ce moment, afin que ma faible voix amplifiée par les vôtres et ma détermination invincible secondée par vos efforts de tous les instants, sonnent enfin au cœur de toutes nos sœurs albertaines et à la porte de tous nos foyers, le ralliement de toutes les bonnes volontés pour monter une garde vigilante autour de l'âme française de nos enfants.

Mais vous me posez peut-être une question? Cette survivance qu'ont effectuée nos aïeules, nous est-elle possible? ou n'est-elle qu'un vain rêve dont vous vous plaignez à solliciter nos ardeurs les plus généreuses? Avec toute la sincérité de mon âme, je me hâte de répondre: Oui, certes, elles est possible si, nous, les épouses et les mères d'aujourd'hui, et vous les épouses et les mères de demain, si toutes ensemble, nous le voulons. Et la preuve, la voici: c'est que des deux facteurs essentiels de toute éducation nationale, la famille et l'école, il en est un que nous tenons tout entier dans nos mains, et l'autre nous le contrôlons dans une certaine mesure par celles d'entre nous qui sont institutrices. Ah! si nous le voulions vraiment, l'histoire de la race française en Alberta illustrerait magnifiquement le vieux proverbe: Ce que femme veut, Dieu le veut.

Mmes et MM., en terminant, si vous me le permettez, je corrobore mes affirmations par quelques données d'expérience personnelle recueillies pendant mes 18 années d'enseignement dans les écoles primaires. J'ai enseigné le français dans l'Est et dans l'Ouest; dans l'Est, dans le comté d'Essex, arène de la lutte ontarienne, là où il fal-

lait littéralement se battre à coups de poing pour pouvoir enseigner et apprendre le français à nos petits Canadiens. Là-bas, pendant 8 ans, j'ai préparé des élèves pour les examens de l'école supérieure; l'expérience m'a montré qu'à égalité d'intelligence, nos petits Canadiens étaient supérieurs aux autres dans bien des matières, et je ne puis attribuer cela qu'à leur connaissance des deux langues; elle m'a montré de plus que les français, langue de clarté et de logique, ne nuisait en rien à l'étude de l'anglais, mais au contraire, elle préparait l'élève à bien raisonner son anglais. Le français doit rester la langue première, la langue aimée, et l'anglais doit garder son rang de langue seconde, parce que la méthode rationnelle demande que l'on procède du connu à l'inconnu et que la langue maternelle, apprise à la maison serve comme d'échelle pour s'élever graduellement à la connaissance de l'autre. C'est ainsi que chaque année sans exception, les élèves bilingues l'emportaient sur les élèves unilingues, surtout ceux qui appartenaient à des familles où la culture de la langue maternelle était en honneur.

Dans l'Ouest, à Edmonton, où j'ai enseigné 10 ans, un bon nombre d'élèves promus de la classe bilingue à une classe supérieure sautaient souvent un grade. Et ces élèves, les plus brillants de ma classe, étaient naturellement les plus faciles à instruire, pour la simple raison que, dans le développement de leur intelligence, ils avaient été soumis à la formation par excellence qui est celle qui débute par une bonne connaissance de la langue maternelle et une éducation nationale soignée. Au risque de faire rougir leur modestie, je vous citerai deux exemples. L'un de mes jeunes voisins de cette table, un des chefs reconnus de notre jeunesse albertaine était un de ces élèves privilégiés, dont la vie de famille était foncièrement française. Je suis fière de lui et je suis fière de vous le présenter dans la personne de M. Ernest Côté. Et l'autre, ancienne élève, elle aussi, de ma classe de St-Joachim, me fait grand honneur d'être au programme aujourd'hui. Dès son arrivée à l'école, elle avait le cachet particulier de la petite canadienne, gracieuse et bien élevée. A l'âge de 5 ans, elle chantait déjà avec brio "La Marseillaise" et "O Canada" et dans quelques instants nous aurons encore le plaisir de l'entendre d'enseignement dans les écoles primaires. J'ai enseigné le français dans l'Est et dans l'Ouest; dans l'Est, dans le comté d'Essex, arène de la lutte ontarienne, là où il fal-

Mmes et MM., la femme canadienne a bien mérité de la patrie,

parce que c'est elle qui a donné au Canada français ces hommes de caractère, de moeurs intègres et d'âme haute qui ont su se dévouer aux intérêts de la vie nationale et ont écrit les plus belles pages de notre histoire. La femme canadienne d'aujourd'hui n'a pas renié sa tâche, que je sache, et elle entend la remplir en Alberta comme ailleurs. Elle sait bien que nos écoles albertaines comme le dit si bien M. Jacques Sauriol dans "Le Devoir" de la semaine dernière: "Nos écoles sont un point douloureux", mais elle y remédiera en gardant inviolé à la langue française le sanctuaire de son foyer, en développant l'amour pour toutes les industries de son patriotisme éveillé, en faisant vibrer les petites âmes au récit des faits merveilleux de sa race en ce pays; et quand l'école viendra lui prendre ses enfants, elle sera heureuse de les voir s'embrasser au plus tôt dans les rangs de l'Avant-Garde, véritable école de fierté et de culture du sens national, en même temps que d'inscrire leur nom au concours de Français, la plus belle et la plus nécessaire initiative de l'A.C.F.A. A cette condition et avec le concours de nos organisations nationales qui seront fortes dans la mesure où chacun de nous leur apportera son adhésion la plus complète, le Canada français pourra espérer retrouver en Alberta, des fils dignes du vieux Québec et des foyers qui seront de véritables berceaux d'une race forte, fière et pleine d'avenir.

Mmes et MM., sur ces considérations un peu trop austères peut-être pour des esprits sur lesquels pèse un copieux dîner, j'aurais voulu jeter quelques phrases un peu plus digestibles et je n'ai trouvé que ces strophes sorties de mon cœur dans l'attente de mon premier-né:

D'où viens-tu, petit chérubin  
Aux yeux d'azur, aux lèvres roses?  
"J'arrive du ciel opalin  
Sur les feux de l'aurore éclosé".  
  
Qui donc es-tu, beau séraphin,  
Venu d'un pays de mystère?  
—"Je suis le reflet tout lointain  
De Jésus, mon céleste frère".  
  
Que cherches-tu? Le firmament  
Sur ton front pur toujours se mire.  
"Je veux l'amour d'une maman,  
Ses câresses, son doux sourire".  
  
Où vas-tu, frère pèlerin  
Si loin du ciel, errant sur terre?  
—"Je vais vers un heureux destin,  
Guidé par la main de ma mère".

**LE PARADIS DE L'ÉTÉ**

Si c'est agréable de parcourir les parcs de la cité à cette saison-ci! Tout le monde en convient.

On sait que dans ces oasis, la verdure est plus tendre, les arbres sont mieux peignés et les oiseaux orchestrent leurs plus harmonieuses trilles.

Si on pouvait multiplier ces solitudes de fraîcheur et de détente de telle sorte que chaque quartier ait la sienne, ce serait du civisme intelligent. Pensez donc: un coin de campagne à sa porte. Vite le soir, on irait s'allonger les jambes sous quelque orme géant et, dans la paix reconfortante, sourire aux rayons du crépuscule, caresser du regard les premières étoiles; puis rentrer chez soi avec, dans l'âme, un peu de sérénité de la belle nature.

La nuit serait plus reposante et, le matin, gai et alerte comme un pinson, on reprendrait la tâche quotidienne.

O les délices du petit bois et de la chère campagne!

C'est là, en dehors de la ville bruyante, qu'il faut admirer les magnificences de la création.

Là est le paradis de l'été. Heureux qui y passe la belle saison!

Plus fortuné celui qui y coule sa vie! De la santé, de l'air pur, une table de mets à saveur authentique, des vêtements qui n'emprisonnent pas les pauvres membres et qui laissent émerger un visage rose, des yeux pétillants, un menton rondet, qu'on! le sceau du bien-être et de la robustesse.

O la campagne charmante!... Et dire qu'il y a des malheureux qui la désertent pour un mirage de déception et parfois... de misère. S'ils savaient ce qu'ils quittent... et l'engrenage servile qui les attend.

Invité par un brave cultivateur, je suis allé me rafraîchir le teint à la hutaine!...

Cela passe comme un rêve... comme un beau rêve... comme si la semaine ne comptait que trois jours... pourtant j'ai connaissance du temps... J'ai le loisir de songer... les matinées disparaissent lentement et comme à regret... les soirées ne brûlent point les heures... J'ai des loisirs pour causer à satiété, des intermissions pour errer ici et là sans déranger personne, des avant-midi pour lire à tête reposée et prier sous le grand dôme du firmament.

Il semble que Dieu est tout près dans ce paradis de l'été... Je Le salue et je Le loue. Tout un monde ajoute à mes salutations et à mes louanges. C'est un chœur dont les voix chantent la puissance et l'amour du Créateur, voix qui s'unissent à celles de tant de choristes qui psalmodient le jour et la nuit... fils de

saint Benoît, de saint Dominique et de saint François, louez avec la Création le majestueux Seigneur!

Sous l'ombre d'un bouquet d'érables, j'écoute le concert du paysage

A mes pieds, c'est l'immense tapis de verdure que rien ne limite. Il est tissé à la mesure de l'Infini... il pave la plaine et les vallons... il borde d'espérance les routes, les ruisseaux et les rivières... il rajoint les collines et les approches de la montagne...

Partout la Bonté a déposé ces tentures du renouveau. Aux marges — et ils foisonnent dans les coins et recoins — cette profusion de vert peint les espoirs du lendemain et clame la délivrance prochaine.

Afin de réjouir davantage, cette vaste draperie s'orne de reflets d'arc-en-ciel.

Tout le registre de la coloration marque et prairies, et parterres. C'est superbe.

Même Salomon dans sa splendeur envierait les livrés du lis et de la rose.

Fleurs de toutes les teintes dessinant d'incompréhensibles mosaïques, elles dégagent un arôme que le zéphyr épand dans les prés et jusque dans le bocage. Est-ce cette grisserie qui met en voix les oiseaux branchés dans le feuillage?

Je ne sais.

Mais je n'en serais pas étonné.

Ces musiciens remplissent ma solitude et ses alentours de mélodies si enfantines que les anges des champs et des forêts s'arrêtent et sourient...

Le Père céleste qui nourrit ces passereaux agréé leur louange.

Leurs notes perlées se fondent avec les harmonies qui s'élevaient des cloches et des âmes.

Car à la campagne, on prend le temps de prier.

Plus que tout autre, l'agriculteur réalise que l'or des moissons dépend non seulement de son travail, mais aussi et surtout de Celui qui fait luire son soleil, de Celui qui envoie la pluie, de Celui qui règle la germination et la maturité des plantes.

L'homme des champs sait qu'il dépend de Dieu.

C'est tout dire.

Un athée n'est nulle part à sa place.

Même en Enfer les démons croient.

En campagne, l'incrédule n'est pas seulement un monstre, c'est un aveugle, un idiot.

La petite histoire *Que le hasard a tout fait et conduit tout est bonne pour un libetin bien enfoncé dans son rond-de-cuir ou prosterné devant une bouteille de scotch; elle ne colle pas au paradis de l'été.* Esdras du Terroir. (Le Messager de Sherbrooke).

**L'ARBRE**

**L'Extrême-Orient et nous**

AUGUSTE VIATTE

M. Auguste Viatte, professeur à l'Université Laval, qui a visité l'Extrême-Orient et qui en observe l'évolution depuis une quinzaine d'années, nous donne une synthèse concise et précise qui éclaire les événements actuels. Il montre, en particulier, les affinités du racisme avec la tradition japonaise, les limites de l'influence communiste en Chine, les progrès de ce dernier pays après sa révolution, ses rapports avec les nations anglo-saxonnes; deux chapitres finaux situent le conflit sino-japonais dans le conflit universel. Ce n'est pas un réquisitoire, ni un plaidoyer. L'auteur laisse parler les faits: il a la curiosité des idées; sous une forme vivante et accessible à tous, il aide à mieux comprendre les imbroglios orientaux et leur lien avec nos problèmes. Nulle lecture ne saurait être plus opportune en ce moment.

Le R. Père Désiré Bergeron, o. m. i., écrit de ce livre dans la Revue de l'Université d'Ottawa:

"Nous ne croyons pas qu'il ait été publié au Canada un livre aussi bien fait sur l'Extrême-Orient..."

6e volume de la collection *Problèmes actuels*: \$0.65. — Edition numérotée sur vergé "Byronic": \$1.25.

Les Editions de l'Arbre, 340, ave. Kensington, Westmount, Montréal.

(1) *La spiritualité de la maternité*, par Edward Montier, 96 pages. Prix: 40c.; par la poste: 55c. En vente chez votre libraire ou aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal. R.I.: Harbour 7228.

**Beau succès pour les jocistes**

Les jocistes ont obtenu un beau succès jeudi dernier devant un très nombreux auditoire réuni à la salle du marché. Un groupe de demoiselles de la section Cathédrale sous la direction de Mme Ad. Dubeau, interprètent: "La malédiction d'une mère", drame en trois actes, des sketches, avec le concours des Zouaves, du beau chant, etc. M. le chanoine L.-P. Lamarche qui présidait la soirée adressa des paroles de félicitations et d'encouragements. Laurette Larivière, présidente générale de la J.O.C.F. canadienne, Roger Mathieu, propagandiste général de la J.O.C., dirent au public le but, les espérances, les réalisations de leur cher mouvement. M. l'aumônier diocésain de la J.O.C. qui avait assisté à la première représentation devant les jocistes du diocèse, le mardi précédent, assistait encore jeudi.

Parmi l'assistance on nota la présence de M. l'aumônier fédéral.



Vous devriez tenir à grande faveur et bénédiction de consommer tout votre temps, toute votre santé, toute votre vie et tous les trésors du monde si vous les possédiez, pour aider au salut d'une seule âme. — S. Jean Eudes.

**LE VIEUX CAOUTCHOUC EST PRÉCIEUX!**



**METTEZ DE CÔTÉ tout ce qui ne peut être réparé**

Ces vieilles semelles de caoutchouc qui traînent, ce boyau d'arrosage crevé, cette chambre à air percée... s'ils ne sont plus réparables, pourquoi les garder? Vous savez que le vieux caoutchouc peut être récupéré, que chaque livre compte! Faites le tour de la maison et mettez de côté tous les articles en caoutchouc qui ne peuvent plus servir. Et veillez à ce que vos voisins en fassent autant. Vous verrez qu'on tire de la satisfaction à faire chacun sa part.

**L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER**

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

**La spiritualité de la maternité**

par Edward Montier

De nos jours, la maternité n'est pas estimée à sa juste valeur. On conçoit mal le rôle de la mère parce qu'on n'y voit trop souvent qu'une fonction matérielle, sans tenir compte de la sublime dignité qui y est attachée.

Les Editions Fides ont voulu faire connaître davantage la véritable noblesse de la mère, en réimprimant *La spiritualité de la maternité*, par Edward Montier.

Ce livre est écrit par un laïque. C'est une méditation et une prière. L'auteur fait parler la mère elle-même. Après quelques considérations sur la grandeur du rôle maternel, il analyse les sentiments qui animent une mère avant, pendant et après l'enfantement.

Cet ouvrage n'intéressera pas les trop jeunes. Il est dédié aux mères, pour leur faire prendre conscience de leur dignité et pour les fortifier dans l'accomplissement de leurs devoirs. Il sera utile aux pères pour leur révéler à quelle œuvre ils sont appelés à collaborer.

En lisant ce livre, les jeunes filles sauront mieux le respect qu'elles se doivent et l'intégrité que Dieu attend d'elles en les appelant à devenir ses instruments. Les jeunes gens comprendront mieux leur maman.

Bref, c'est un livre que liront avec avantage tous les gens sérieux. Cet ouvrage fait partie des travaux de l'Association du Mariage chrétien, que les Editions Fides ont réimprimés au Canada.

(1) *La spiritualité de la maternité*, par Edward Montier, 96 pages. Prix: 40c.; par la poste: 55c. En vente chez votre libraire ou aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal. R.I.: Harbour 7228.

**La mort choisit son premier ministre**

La Mort, reine du monde, assembla certain jour Dans les enfers toute sa cour. Elle voulait choisir un bon premier ministre Qui rendit ses Etats en cor plus florissants. Pour remplir cet emploi sinistre Du fond du noir Tartare avançant à pas lents La Fièvre, la Goutte et la Guerre. C'était trois sujets excellents: Tout l'enfer et toute la terre Rendaient justice à leurs talents. La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite, On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite; Nul n'osait lui rien disputer, Lorsque de la Famine arriva la visite, Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter; La Mort même était en balance. Mais les Vices étant venus, Dès ce moment la Mort n'hésita plus: Elle choisit l'Intempérance.

FLORIAN.

de Timmins, Ontario, accompagné des membres des comités fédéraux; plusieurs jocistes de Joliette et des centaines de citoyens qui tous furent vivement intéressés et surent manifester leurs appréciations par des applaudissements nourris.

Le 10ème anniversaire de la J.O.C. canadienne n'aura pas passé inaperçu à Joliette. Puisse notre jeune fédération vivre et grandir, grâce à de nouvelles conquêtes que nous lui souhaitons nombreuses et belles.

● *Hygiène de l'âge scolaire* — Visites à domicile re: défauts physiques: 65.

● *Hygiène de la première enfance* — Cliniques de puériculture: 23. — Nourrissons examinés (0 à 1 an): 456. — Enfants préscolaires examinés (1 à 6 ans): 156. — Nourrissons visités à domicile: 233. — Enfants préscolaires visités à domicile: 197.

● *Salubrité publique* — Boulangeries: 17. — Epiceries: 14. — Restaurants: 22. — Boucheries: 15. — Marchés publics: 23. — Vacheries et laiteries de producteurs: 53. — Puits: 17. — Ecoles: 2. — Salons de coiffure: 8. — Nuisances: 43. — Abattoirs et porcheries: 29.

● *Laboratoire* — Prélèvements d'eau: 22. — Prélèvements de lait: 23. — Prélèvements pour typhoïde: 4. — Prélèvements pour tuberculose: 21.

Qui donc a pu sonder les mystères de sa propre vie, sans tomber à genoux devant cette succession de problèmes toujours résolus par la miséricordieuse tendresse de la Providence? — *Lacordaire*.

Une vie vraiment chrétienne est une prédication muette, mais fort éloquent. Sans s'en douter, on redresse les autres en marchant droit. — *Abbé Beatean*.

● *Tuberculose* — Cliniques: 2. — Personnes examinées: 89. — Cas positifs nouveaux: 4. — Cas positifs anciens: 5. — Visites à domicile: 44.

● *Produits biologiques distribués aux médecins* — Sérum antitétanique (unités): 15,000. — Sérum antiscarlatineux (unités): 23,000. — Vaccin antivariolique: 20 points. — Vaccin antityphoïdique: 20 c. c.

● *Vaccinations et immunisations complètes* — Vaccination contre la variole: 276. — Immunisation contre la diphtérie complétée: 118. — Immunisation contre la diphtérie de rappel: 7.

● *Hygiène maternelle* — Démonstrations à domicile: 83. — Visites pré-natales: 100.

Permanents de tous genres avec ou sans machine

**Ondulations**

Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires

**A.-M. Poirier**

60, sud, PLACE BOURGET

Téléphones: Bureau: 42 Boîte postale: 100  
Maison privée 175

**J.-CONRAD PERRAULT, Enrg**

J.-Alex. BOISVERT, Prop.

ASSURANCES GENERALES

représentant de la

GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

# APPORTEZ ICI

## VOS TUBES USAGÉS

Notre magasin est un centre officiel de récupération

Les tubes de crème à barbe, de pâte dentifrice et d'autres tubes flexibles en métal, deviennent la propriété du gouvernement dès qu'ils sont vides. C'est un devoir patriotique de les remettre à un centre de récupération du gouvernement

Ils serviront à fabriquer des avions de bombardement et d'autres armes de guerre!

# Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT  
457, Notre-Dame, Tél. 228 et 229  
JOLIETTE

### Par un dimanche pluvieux...

(suite de la première page)

un candidat M. Daniel Tracey, rédacteur du journal Vindicator, dévoué à la majorité de l'Assemblée. C'était, dit M. Chapais, "un irlandais catholique, qui s'était fait remarquer par la véhémence de ses écrits". Durant la dernière session il avait été sommé de comparaître devant le Conseil législatif pour répondre d'articles jugés attentatoires à la dignité de la Chambre, et avait été condamné à la prison. Il en sortit avec une popularité accrue et ses concitoyens lui avaient présenté une médaille d'or. A cette époque, les élections pouvaient durer un temps indéfini. Le poll se fermait quand une heure s'était écoulée sans qu'un voteur ne se fut présenté.

L'adversaire de M. Tracey était un M. Bagg, anglais, protestant, homme d'affaires. A la fin du premier jour de la votation, M. Bagg avait 73 votes et M. Tracey 50. Le lendemain M. Tracey en avait 120 et M. Bagg 68. Le sixième jour M. Bagg 331 et son adversaire 420. Le 12ème jour, Tracey 576, Bagg 554. Pendant ce temps,

de part et d'autre, dans les journaux et ailleurs, on menait la lutte rondement, si bien que le quatorzième jour il y eut équilibre des voix 633 à 633. Durant les jours suivants les partisans firent de suprêmes efforts pour amener les voteurs, et le 18ème jour, il y avait encore égalité des voix à 658. Le 22ème jour de la votation, M. Tracey menait par 690 contre 687 lorsque le poll ferma légalement. C'est alors qu'éclata la bagarre entre les partisans des deux candidats. Les constables, dont plusieurs avaient fait acte de partisans ne purent maintenir l'ordre et furent même assaillis. Les magistrats appelèrent la force militaire et trois Canadiens tombèrent sous les balles. On fit aux victimes des funérailles solennelles auxquelles assista une foule immense. Cet événement eut des suites jusqu'au parlement, et ce qui aggrava la situation ce fut une lettre de félicitations du gouverneur lord Aulmer au colonel Macintosh et au capitaine Temple qui avaient dirigé la repression et qui furent acquittés devant la cour criminelle sur une accusation de meurtre. C'était en 1832, et lorsqu'on suit M. Chapais dans ses cours d'histoire du Canada, que l'on a

vu se dérouler les nombreux incidents qui avaient préparé cette tragique aventure et que l'on voit s'échauffer M. Papineau et ses amis par ailleurs vexés dans leurs droits et privilèges reconnus par la constitution, et tout le peuple avec eux, on ne peut s'empêcher de songer que 1837 se préparait. Dans ce temps-là comme aujourd'hui, les Canadiens français n'avaient pas leur part légitime dans le fonctionnarisme. Les nôtres étaient alors la majorité, et ils devaient lutter pour garder leurs positions et améliorer leur sort. Parfois, ils allaient trop loin, dit M. Chapais, et dans leur humeur refusaient même les concessions que le gouvernement anglais leur offrait.

Vraiment, on peut passer agréablement un dimanche pluvieux en compagnie de M. Chapais. Ceci pour dire au moins, quand on ne peut faire autre chose, on devrait faire des lectures instructives, susceptibles d'augmenter notre bagage de connaissances. Combien de Canadiens français doivent passer leur vie dans des positions de deuxième et troisième ordre, faute de compétence! Il n'y a pas de risque, en aucune profession, en aucun métier, à devenir compétent.

Nous devons donc profiter de toutes les occasions pour augmenter nos connaissances et nous mieux préparer à faire honneur à notre position. P. BONSENS.

### AU CONSEIL MUNICIPAL

(suite de la première page)

avant être changée dans sa forme générale, chose suggérée et même désirée par la Régie Provinciale en matière d'électricité. Ainsi il s'agit dans les circonstances d'introduire, par amendement, dans le prochain règlement, les tarifs de l'ancien et il y aurait même lieu de conserver les trois catégories de services du nouveau règlement en y faisant entrer les tarifs propres à chacune d'elles.

Naturellement, il serait aussi nécessaire de ramener dans le service dit "Domestique" certaines personnes ou certains établissements qui, en vertu du règlement du 15 décembre 1941, avaient été transférés dans le service dit "général".

Il serait entendu que le règlement que ce Conseil adopterait sous peu n'aurait de force et d'effet que durant la durée de la guerre.

Les personnes qui sont la cause de la non mise en application de la mesure de justice que le Conseil se proposait seront connues un jour ou l'autre du public et elles devront porter l'entière responsabilité de leurs actes.

La population de Joliette doit aussi prendre connaissance qu'il sera peut-être très difficile de se procurer de nouveaux compteurs, à cause des besoins de la guerre et que, conséquemment, il nous sera

peut-être impossible d'en avoir pour les doubles services sollicités dans l'avenir. Encore une fois, je tiens à répéter les bonnes intentions qui nous animent, tous et chacun et je déplore, dans l'intérêt général des contribuables de cette municipalité, que nous ayons été forcés de prendre la position actuelle.

Dr Jos. LAFORTUNE, M. D.,  
Echevin de la Cité de Joliette.

M. le Maire ajouta à cette déclaration: "Pour éviter que certains propriétaires emploient l'électricité de cuisson pour l'éclairage, nous aurions pu mettre des inspecteurs à leurs talons, nous ne l'avons pas fait dans le seul et unique but de ne point salir des réputations. Les délégués ont fait un voyage pénible à Toronto; deux nuits et un jour sans repos. Depuis six mois nous avons travaillé pour donner des taux équitables et à cause d'une vingtaine de plaintes, la ville entière va subir des conséquences pénibles".

#### DEMANDES VERBALES

Me Ulric Bourgeois a présenté de la part de certains résidents des rues Richard et Ste-Anne une plainte contre M. Roméo Savoie qui exploite un moulin à scie à l'intersection de ces deux rues. On se plaint du bruit et de la chute de bois qu'emporte le vent dans ce quartier. Me Guy Guibault donnera un avis légal au Conseil à sa prochaine séance.

M. Jubinville, soudeur au gaz et machiniste de la rue Ste-Anne doit bâtir une maison privée en avant de la boutique qu'il maintient ouverte au fond de son terrain. On lui permet cette irrégularité à l'encontre du règlement de la construction qui défend de bâtir deux maisons l'une à l'arrière de l'autre, à la condition de laisser un espace d'une quarantaine de pieds libre de vue en avant de sa boutique.

#### CE PASSAGE A NIVEAU...

La Commission des transports a avisé la ville de placer un système d'avertisseur plus efficace au passage à niveau de la rue St-Charles Borromée. La ville entend bien se mêler de ce qui la regarde et verra à ce qu'un avertisseur convenable soit installé par le Canadian National qui jusqu'à date s'y est toujours poliment refusé.

#### COMITE PRIVE

On installera quatre ou cinq puisards dans la paroisse du Christ-Roi. M. l'échevin Boucher en indiquera les endroits à M. Lippé.

Pour évaluer les comptes de l'électricité des Chevaliers de Colomb qui donnent, au conseil 1468, l'hospitalité à la Société de la Croix Rouge, on prendra comme base les comptes payés en 1941.

M. Albert Déziel est nommé pompier-constable.

Chaque fois que la pompe à incendies de la Cité sortira à l'extérieur on chargera \$25.00 par sortie pour la pompe et un homme habile à la manoeuvrer, plus \$1.00 de l'heure par employé.

M. le constable Mathias Rivest recevra \$50.00 en récompense de sa bravou-

re et de son intelligence lors du vol récent et de l'arrestation de deux cambrioleurs chez Gustave Guertin.

Le chef Lapierre invitera l'Association des chefs de police et de pompiers à tenir leur prochaine convention à Joliette l'été prochain.

Mutation de propriété: J.-A.-D. Gervais vs Urgel L'Ecuyer.

### Régates au lac Vert à St-Alphonse

Des prix pour une valeur d'environ \$200.00 seront distribués aux gagnants des concours.

La pluie a forcé les organisateurs à remettre les régates au premier dimanche de beau temps durant le mois d'août.

Si la température ne nous favorise pas en août, les prix seront mis en sûreté, et les régates remises à l'an prochain.

Bienvenue aux amateurs, au prochain dimanche de beau temps.

### L'Episcopat et...

(suite de la première page)

de grandes célébrations en l'honneur de nos fondateurs, la gloire de l'Eglise et celle du Canada comme la gloire même de nos fondateurs semblent nous demander cette croisade. Nous avons besoin qu'ils soient glorifiés et qu'ils nous soient proposés comme modèles. C'est pourquoi cette croisade est lancée, et d'abord orientée vers la conclusion des causes déjà commencées. Nos Evêques citent quatre grands noms en particulier, mais ne veulent pas limiter à ce nombre la glorification des grands personnages qui brillèrent dans les débuts du Canada.

Nos Evêques annoncent la constitution d'un Comité de propagande, présidé par un Prélat, et lequel aura la haute direction de la croisade. Le Comité est présentement ainsi constitué: Mgr Philippe Perrier, président; conseillers: M. l'abbé G.-E. Demers, les RR. PP. Dom Albert Jamet, o.s.b., P.-Eug. Trudel, o.f.m., Antonio Poulin, s.j., et le Père Léon Pouliot, s.j., secrétaire. Sous l'autorité de ce Comité, un Bureau central de propagande sera organisé pour assurer l'exécution des plans du comité. Ce Bureau sera confié aux Pères Jésuites. Ce bureau fournira à la presse, aux prédicateurs, aux éducateurs les renseignements et les mots d'ordre pour assurer le succès de la croisade. A la prière il faudra ajouter la pénitence et l'aumône. Le 1er novembre, une quête sera faite dans nos églises pour défrayer les dépenses de la campagne et voir aussi aux frais des procédures en cour de Rome quand l'heure en sera venue.

Nous analyserons prochainement cette lettre collective, et dès à présent, l'Action populaire assurée Nos Seigneurs les Evêques et le Comité de propagande de sa plus entière collaboration.

### ST-LIN DES LAURENTIDES

(D.N.C.) — DE PASSAGE — Le R. P. Hubert Piché, des Missionnaires du Sacré-Coeur, MM. Azarias Piché, de Portneuf, et Samuel Piché, de Montréal, chez M. Philias Piché, assez sérieusement malade.

Le 7 août, M. l'abbé Gérard Kinlough, vicaire à Timmins, et quatre Joicistes sont arrivés saluez les Joicistes de St-Lin, au Comité paroissial.

DE RETOUR — M. l'abbé Roméo Forest, après un séjour de 4 semaines à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il avait subi deux graves opérations, et maintenant en pleine convalescence est revenu passer quelques jours de repos, au presbytère. Tous étaient heureux de le revoir et lui souhaitaient parfait rétablissement.

Les J.O.C.F. de St-Lin sont revenues enchantées de leur voyage à Joliette, où elles ont assisté à la grande soirée donnée par les J.O.C. de Joliette.

Mgr le Curé, MM. Z. Mailhot, vicaire et Henri Pichette, père, et un bon nombre de paroissiens de St-Lin ont pris part au Congrès de l'U.C.C. tenu à St-Esprit, dimanche dernier.

BAPTEME — Joseph - Henri - Victor, fils de Augustin Gariépy, menuisier, et de Cécile Renaud, Parrain: M. Majorique Renaud; marraine: Brigitte Bourgoin, son épouse. Le R. P. Armand Gariépy, s.j., a présidé aux cérémonies du baptême.

SEPULTURE — Mardi le 11, sépulture de Suzanne Brossard, enfant de Guillaume Brossard et de Jeanne Henri, décédée le 10 août, à l'âge de 10 mois.

# AVIS

## Planteurs de tabac à cigarettes

Assurance feu **1.35** Dans la grange

### COMPAGNIES ASSOCIEES

Nous sollicitons votre patronage

J.-CONRAD PERRAULT, Enr.

J.-A. BOISVERT, Prop.

501, RUE NOTRE-DAME,  
JOLIETTE

Bureau: Tél. 42

Résidence: Tél. 175

### NOUVELLES DE L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — Une fête d'adieu fut donnée le 5 août à M. l'inspecteur Lassier, ancien professeur de l'Epiphanie qui a été nommé inspecteur d'écoles du district de Ste-Anne des Monts.

Notre pompe à incendie a été prêtée main forte à celle de l'Assomption dernièrement alors qu'une boulangerie a été rasée et qui menaçait une conflagration.

BAPTEME — Le 19 juillet: Joseph - J.-Paul, fils de Arthur Masson et de Elisabeth Brien, Parrain: Paul Dansereau; marraine: Henriette Brien son épouse, de St-Roch de l'Achigan.

MARIAGES — Gérard Carignan serrefrein du Canadian National, fils de Théodore Carignan, ingénieur du C.N., et Valentine Amireault, fille de feu Armand Amireault et de Valentine Lamarche, M. le chanoine L.-Ph. Lamarche, curé de la cathédrale de Joliette, a béni le mariage.

Le 1er août: Léopold Charbonneau, docteur, fils de Arthur Charbonneau, ingénieur et de Marguerite Charbonneau, et Juliette Masson, fille de Oscar Masson, cigariériste et Florence Masson.

### STE-ELISABETH

(Spécial) — M. et Mme Albéric Laporte, de Ste-Elisabeth, et M. et Mme J.-Paul Paradis, de Montréal, ont visité en fin de semaine Québec, Ste-Anne de Beaufort et St-Simon; ils sont revenus enchantés de leur voyage.

### Comité permanent

#### POUR LES FINANCES DU PAYS

Le Ministère des finances du Canada a ouvert à Joliette, comme dans tous les comtés du Canada, un bureau permanent des finances pour la conduite de la guerre. Ce bureau facilitera le marché des obligations.

M. Yves A. Dion, vendeur d'obligations de Joliette à la charge de ce bureau dans le comté de Joliette, est installé au no 373 rue Notre-Dame. M. Lucien Aubin, du Crédit Interprovincial Ltée à la charge du comté de l'Assomption.

### Mariage

#### LAMARCHE — GUINDON

Le 7 août, à la cathédrale, M. l'abbé O. Valois bénissait le mariage de M. Roland Lamarche, soldat des Casernes de Lanau-dière, à Mlle Georgette Guindon, tous deux de Mont-Laurier. Servaient de témoins: MM. Théo. Castonguay et Lucien Parent.

### Décès Poulette

Le 2 août, décédait à Notre-Dame de Lourdes, M. Octavien Poulette, époux de feu Cordélie Tousain. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Elisabeth au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 84 ans, 10 mois et 22 jours.

Nos sympathies à la famille en deuil.

### Décès Bolduc

Le 7 août est décédée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, après quelques semaines de maladie Emilienne Robillard, épouse de Napoléon Bolduc. Les funérailles eurent lieu à Joliette, lundi le 10. Accompagnaient la dépouille mortelle, parents et amis, une délégation de Dames de Ste-Anne, des petits orphelins du Jardin de l'Enfance, dont Athanasie Bolduc, âgée de 11 ans, fils de la défunte, Mlle Marie Coffin.

Nos sympathies.

### BAZAR

A St-Joachim (La Plaine) les samedis 22 et 29 août courant, se tiendra un bazar au profit des oeuvres paroissiales. De multiples attractions attendent les paroissiens et les amis de St-Joachim qui sont bienvenus et chaleureusement remerciés d'y venir.

### Tapis! Tapis!

Tapis tweed "Broadloom" réversibles, faits avec vos vieux tapis et matériel. Catalogue et informations sur demande. Anglo-French Carpet Co., Edifice Drummond, Montréal. 13 août j. n. o.

### En vacances

M. et Mme Arthur Lafleur (Jeanne d'Arc Latour), de Joliette, et leur fillelette Huguette, en vacances à Ste-Anne de la Pérade, Batiscan et visiteront Ste-Anne de Beaufort et autres lieux historiques.

### Propriété vendue

Mme veuve Victor Lafortune, autrefois de Joliette a vendu sa propriété en face de la cathédrale à M. Albert Bellerose, de St-Félix de Valois. M. Bellerose est le père de l'abbé Léopold Bellerose, professeur au Séminaire et le frère de Zénon Bellerose, marchand de chaussures, de Joliette. Le nouveau propriétaire projette de venir demeurer à Joliette, le printemps prochain.

### Encan

Samedi le 15 août chez Mlle Juliette Lépine au No 107 nord rue Lajoie, encan à 1 h. 30 p. m. A vendre: meubles, fixturs, bibelots, rideaux, tapis, lingerie, ustensiles, lits de plume, Canac; décès. Tous ces articles sont en très bon ordre.

### Propriété à vendre

Maison moderne en briques, chauffage central à l'eau chaude; 11 appartements, garage dans la cave; grand terrain, situé près de l'église. S'adresser à J.-Albert Bellerose, St-Félix de Valois, P. Q. 13 août 4 f. p.

### A vendre

Robe de costume pour Normalienne à vendre de même que livres de cours d'Ecole Normale. S'adresser à 593 St-Louis, Joliette. 13 a. 1 f. c.

### Plein rendement

Il faut que votre char, donne son plein rendement et économise le gaz et les pneus. — Venez nous voir.

#### LEO PIQUETTE

Rue NOTRE-DAME, JOLIETTE  
6 août j.n.o.

### ALBERT JOLY



Chaussures de qualité, modèles exclusifs

Tél.: 1185

20, Place Bourget, sud

JOLIETTE

Voisin de Joly & Frères

### Philibert Lachapelle

Directeur de funérailles  
Embaumeur diplômé  
Corbillard de Luxe

### SERVICE D'AMBULANCE MODERNE

Décoration de chambre, dernière nouveauté

Venez et constatez nos bas prix

St-Liguori, Tél.: 1 s. 41 (Montcalm)

### EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME avec nos

### Traitements Orthoptiques

## EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

### AVIS

## SPECIAL

# L'OUVERTURE

de son nouveau

# MAGASIN de CHAUSSURES

— A —

## 503, Notre-Dame

JOLIETTE

(ancien local Adélarde Amyot)

Assortiment le plus complet de chaussures pour toute la famille

Nous avons toutes les plus récentes créations des meilleurs manufacturiers.



Nous vendons la marque bien connue "STRIDER"

PRIX SPECIAUX POUR L'OUVERTURE

# J.-G. PERREAULT

503, rue Notre-Dame

Téléphone: 1231

Notre stock est au grand complet et nos prix seront des plus attrayants.

